EXCEPTIONNELLEMENT et UNIQUEMENT
dans votre magasin de St-Jean-d'Angély
Doublement des euros en avantage carte tous les jeudis
sur une sélection de produits
et votre caddie à gagner tous les jours de décembre
Intermarché SUPER
ZAC de l'Aumônerie - 17400 ST-JEAN-D'ANGÉLY - 05 46 32 22 66

Charente-Maritime

Schéma intercommunal
Copie à revoir !

Lire en page 3

Pompes Funèbres Angériennes
Éthique, écoute, et disponibilité à votre service
Laurent JARRY
05 46 59 69 69
www.pfa17.fr
Saint-Jean-d'Angély
Villeneuve-la-Comtesse
-15% sur présentation de ce bon
Pompes Funèbres Angériennes

l'Angérien libre

Hebdomadaire d'informations régionales **VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2011** N° 4331 1 € N° CPPAP 1114 C 85 700

Dans nos cantons

Saint-Hilaire-de-Villefranche
Chantier d'insertion, mode d'emploi

Tonnay-Boutonne
La maison de santé en bonne voie

Nos bureaux seront fermés les vendredis 23 et 30 décembre, les lundis 26 décembre et 2 janvier
Merci de votre compréhension

Vos prochaines animations

Concours de belote
Mercredi 28 décembre :
St-Hilaire

Lotos
Vendredi 23 décembre :
Matha (voir PUB)
Mercredi 28 décembre
St-Jean-d'Angély (voir PUB)

Soirée dansante
Samedi 24 décembre :
Migron

Réserve de la Trézence
Nouvelle étude

Patois
Un Nouël en or

Lire en page 2

Joyeux Noël

En 2012, accordez-vous un triple A
Un An d'Abonnement à L'Angérien

L'abonnement
C'est moins cher
(6 numéros gratuits, comparé à l'achat au numéro)
Le journal arrive dans votre boîte aux lettres
Vous ne manquez aucun numéro

Venez régler(1) votre abonnement dans nos bureaux et recevez en cadeau ce calendrier
(1) Possibilité de paiement par carte bancaire.

PRIX INCHANGÉ !
☐ Abonnement ☐ Réabonnement
☐ 1 an pour seulement **43 €**
soit 6 numéros **offerts**(1)
☐ 6 mois pour **25 €**

Nom :
Prénom :
Adresse complète (n°, rue, lieudit…) :
Code Postal :
Ville :
Tél. :
E-mail :
Année de naissance :

à compléter et à retourner avec le chèque de règlement à **L'Angérien libre - 29, avenue du Général Leclerc - B.P. 19 17412 St-Jean-d'Angély Cedex**
Chèque bancaire à l'ordre de : Imprimerie BRISSON - Virement postal : Banque Postale compte Bordeaux 300.95 F

Un Nouël en or

Un d'thiés hivars de l'ancien temps
Que l'vent n'arrêtait pas d'buffer
Que d'hiors, peurtout, ol était bian
Qu'o y avait mé d'huit jhours qu'o gh'lait

Le Kiodomir et la Jhacquette
Etiant sacqués conte le fougher
Peur z'eux, ol était pas la fête
Y avait presqu'pu reun à mangher

Leus drôles étiant partis au loin
Et z'eux étiant rendus bin vieux
Autefois o y avait le jherdrin
Et les poules qui douniant des z'oeufs

Mais vouélà que dépeu thiéques temps
Kiodomir peuvait pu s'train-ner
I s'en allait chap'tit, quenant
Mais pu mouéyen de travailler

Ils étiant là, à révasser
Quand d'un cot su les conteurvents
I l'entendant thieuqu'un cougner
Un paure diablle, était là tremblliant

Bin vite i l'avant fait rentrer
Sans même demander qui l'était
Douné ine chaise conte le fougher
Et ine soupe peur se réchauffer
Et su ine paillase devant l' feu
Invité à passer la neut la neut
Tous deux, bin contents, bin hureux
D'soulagher pu malheureux qu'z'eux

Pis, coume Nouël n'était pas loin
Un cot thieu paure diabyie reparti
Mon Kiodomir dés le lendemain
Cheurcher des cagouilles est parti

Dans n'un vieux mur tout ébouillé
Un p'tit pû loin que la maison
De son bâton i faurageait
En retornant tous les moêlons

Mais i l'avait bia gratocher
Point de cagouilles dans son panier
Li qui avait tant espéré
Peur Nouël de s'en régaler

I melounait en s'rentornant
Conte la misère qui s'acharnait
Conte le fret et conte le vent
Qui z'y ghelait le bout des dets

Coume i rentrait t'à la maison
I l'apeurçut ranghé su le seuil
Un bin jholi petit boution
Qui tout d'suite y attira les z'euils

Appouées dessus un bia papier
Deursant les cornes à l'unisson
Ine douzaine de cagouilles ranghées
Etiant là, au fond d'au boution

Aussi grousses que des belles patates
Terlusant de tout leu z'èquiat
Alignées coume à la parade
En or, coume les écus d'au roi

Et dessus un jholi carton
Y avait thiéques mots en lettes dorées
A vous qu'avez été si bon
Thieu olé peur vous remercier !

Peur qu'enfin vous n'ayez pu fret
Qu'vous mangheait tous deus à voute faim
Et que pendant combe d'an-nées
Seyez benézes jhusqu'a la fin

Jhustine

Des conteneurs attendent vos vieux vêtements

Donner vos vêtements… Vous les avez aimés ? Faites-en profiter les autres ! Ils sont encore en bon état, mais ils sont devenus trop petits ou ils ne vous plaisent plus... Déposez-les dans le conteneur du Relais le plus proche de chez vous*. En voici déjà deux à proximité, l'un près des bornes de tri sélectif à côté du parking du Champ de Foire de Saint-Jean-d'Angély, et l'autre, sur la route de Saintes, à l'entrée d'Asnières-la-Giraud, devant les locaux d'Emmaüs.

Pour ce dernier, la localisation ne doit rien au hasard, puisque le Relais a été créé au sein du mouvement Emmaüs. C'est aujourd'hui une très importante entreprise… pas comme les autres, puisqu'elle est « à but socio-économique ». Car, comme le disent avec humour ses promoteurs, *« aux vêtements comme aux hommes, nous redonnons de l'emploi »*. Entreprise d'insertion, donc, avec 1 100 emplois permanents, le Relais fonctionne en France mais aussi en Afrique.

**- Tous les vêtements ne connaissent pas une seconde vie comme vêtement. Ceux qui ne sont pas jugés de qualité suffisante pour être de nouveau portés finissent en chiffons d'essuyage pour l'industrie ou en matériau d'isolation pour la construction…*

Faits divers

Violences conjugales sur fond d'alcool

Dans la nuit du mercredi au jeudi 15 décembre, les gendarmes du PSIG de Saint-Jean d'Angély sont intervenus à deux reprises pour des violences liées à un conflit conjugal. Alors que dans le premier cas, les violences se sont traduites par des dégradations sur véhicule suite à un différent entre une femme et son ex-concubin, dans le second cas, la femme a été agressée légèrement, également par son ex-concubin et présente de légères plaies aux deux mains. À noter que dans cette agression, l'alcool des deux parties semble avoir joué un rôle déterminant. L'arrivée des forces de l'ordre a permis dans les deux situations de calmer les protagonistes. Aucune plainte n'a pour le moment été déposée.

Accident avec alcool

Le 15 décembre peu avant une heure du matin, les gendarmes de la compagnie de Saint-Jean d'Angély sont intervenus sur un accident matériel de la circulation à Saint-Hilaire de Villefranche. Bien qu'ayant un taux d'alcoolisation relativement faible, l'individu présentait un état d'ivresse publique et manifeste. Faisant l'objet d'un extrait de jugement pour violences, il a été interpellé par les militaires.

Contrôle d'alcoolémie : même à Noël !

Durant la nuit du 17 au 18 décembre, 81 dépistages d'alcoolémie au volant ont été effectués sur l'ensemble de l'arrondissement. Deux automobilistes ont été contrôlés avec des taux délictuels c'est-à-dire supérieurs à 0,8 mg/l. Ils se sont vus retirer le permis de conduire sur place, pour l'un, place de l'Église, aux Nouillers et pour le second à Saint-Savinien.

Sur l'ensemble de la semaine, c'est plus de 294 contrôles alcoolémie et stupéfiants qui ont eu lieu : 44 infractions ont été constatées par les gendarmes. De nouveaux contrôles auront lieu durant la semaine de Noël y compris le soir du réveillon, afin d'éviter que les fêtes de Noël ne se transforment en deuil.

Accident de la circulation

Le 18 décembre à 22h30 un accident matériel de la circulation impliquant deux véhicules dont l'un en stationnement a eu lieu à Saint-Jean d'Angély, place André-Lemoyne. L'alcool est une nouvelle fois l'acteur principal de cet accident, le dépistage d'alcoolémie sur le conducteur s'est révélé positif.

Altercation à la discothèque

Dans la nuit de vendredi à samedi, les gendarmes de Saint-Jean-d'Angély sont intervenus sur le parking de la discothèque Le Néo. Quatre jeunes gens, après avoir été refoulés à l'entrée, s'en sont pris au véhicule de l'un des agents de surveillance de l'établissement.

Mendicité agressive

La gendarmerie de Saint-Jean d'Angély met en garde contre des personnes qui sous le prétexte d'une association de bienfaisance, effectue une mendicité musclée et peuvent aller jusqu'à agresser toute personne retirant de l'argent à un distributeur automatique de billet. Ce type de délinquance a été constaté dans le centre-ville de Saint-Jean, de Matha mais aussi sur les parkings des zones commerciales.

Nouveau, 2 CD !

Jhustine édite deux nouveaux CD en patois
Histouères d'aute cot
En galopant les cagouilles

Sont toujours disponibles les quatre premiers CD
Histouères de Saintonghe
D'au coûté d'chez Chabina
Goulebenéze si tu nous r'guâdes
En écoutant Jhustine

Prix dégressif : un CD pour 15 euros, deux pour 25 euros, trois pour 35 euros, quatre pour 40 euros.

Possibilité d'envoi d'un maximum de 4 CD contre chèque à Mme Francine Chartier, 23 chez Brenaud, - 17400 Asnières-la-Giraud

Noël, appel à l'espérance

En cette veille de fête, Mgr Bernard Housset, évêque de La Rochelle et Saintes, veut croire, plus que jamais, à l'espérance, dans son message de Noël. Un message qui s'adresse à tous, croyants ou non.

« Cette fête de Noël nous rejoint alors que notre avenir est bien incertain. Depuis trois ans, la crise financière et boursière est devenue économique et mondiale, avec la menace d'une récession. Ces derniers mois, l'Europe est entrée dans une crise monétaire grave. Les avis des experts sont divergents. Nous ne comprenons pas ces mécanismes complexes et avons l'impression de ne rien pouvoir maitriser.

Il est sûr en tout cas que la vie quotidienne devient plus difficile pour un certain nombre d'entre nous qui ont de plus en plus de mal à boucler leurs fins de mois. Faut-il pour autant baisser les bras et perdre espoir ? (…)

Dieu espère en nous. "La foi que j'aime le mieux, dit Dieu, c'est l'espérance. Et je n'en reviens pas. L'espérance est une petite fille de rien du tout, venue au monde le jour de Noël. Et c'est cette petite fille de rien du tout, elle seule portant les autres, qui traverse les mondes révolus " (Charles Péguy).

Nous sommes capables de faire preuve d'une économie plus solidaire : de respect de la dignité de chacun. D'un développement plus attentif à notre environnement. D'une réduction des injustices. De davantage de partage et de fraternité.

Notre espérance est fondée sur ces capacités pour lesquelles Dieu nous fait confiance. Elle n'a rien à voir avec la naïveté. Ainsi, pourrons-nous dépasser la crise actuelle. »

Conseil régional

Un budget qui joue l'investissement

Lundi 12 décembre, les élus du Conseil régional Poitou-Charentes ont voté le budget 2012 de la Région, sous la présidence de Ségolène Royal.

Premier point, la fiscalité régionale ne bouge pas pour la septième année consécutive. Le produit des recettes fiscales est attendu à un peu plus de 117 millions d'euros, pour un total des recettes qui s'établit à 805 millions d'euros pour le budget principal, et un recours à l'emprunt autorisé à 79 millions d'euros. La présidente, dans son discours de présentation, ne cachait pas sa fierté d'annoncer un certain désendettement de l'institution : *« à la fin de l'exercice 2011, nous enregistrerons une baisse de notre endettement de 4 millions d'euros, limitant la charge des intérêts et conservant ainsi des marges d'action pour le futur ».*

La ventilation entre investissement et fonctionnement s'établit, en opérations réelles), à 366 millions pour le premier et 439 millions pour le second. Au chapitre des dépenses, la première enveloppe reste celle de l'éducation et de la formation (avec près de 270 millions d'euros) : 110,5 millions pour les lycées ; 144 millions pour la formation et l'orientation professionnelle. Puis viennent les transports, avec les TER en particulier : 91 millions d'euros. L'eau et l'environnement comptent pour un peu plus de 9 millions d'euros, sachant que les « contrats de développement durable » pèsent eux plus de 33 millions d'euros.

Le remboursement de la dette se monte 35,6 millions, plus 120 millions en « gestion active de la dette ». Un emprunt d'équilibre pour 2011 est inscrit à 79 millions d'euros, en diminution par rapport au budget primitif 2011, soit 11,53% des ressources globales de la Région.

Au-delà des grandes masses, ce budget met l'accent sur un certain nombre de priorités. Ainsi la Région investira-t-elle 3 millions d'euros pour améliorer l'accessibilité des gares, et la même somme pour améliorer les équipements sportifs. Elle renforce également ses moyens en direction des collectivités avec le FRIL, et annonce une nouvelle tranche pour le financement des digues sur le littoral de la Charente-Maritime *«pour accompagner les autres collectivités, dès lors que l'État aura bien mis en place les moyens qu'il a promis »* précise Mme Royal. La Région renforce également son soutien à l'activité économique, par l'investissement dans les PME : elle crée un fonds régional de co-investissement, doté de 1,2 million d'euros, baptisé Agence publique régionale pour l'investissement des PME. Du côté du développement durable, la Région soutiendra également « l'éco-habitat » et la maîtrise des dépenses d'énergie, ainsi que le développement des énergies renouvelables, le solaire en particulier. Pour aider l'économie touristique, la Région investit dans le projet « Center Parcs » de la Vienne pour 13 millions d'euros, notamment en formation et en excellence environnementale, la Région devant être associée au projet dans une société d'économie mixte. Elle investit également dans les ports de plaisance et de commerce de La Rochelle. Enfin, côté culture, la Région annonce le maintien de ses aides « à niveau constant », ainsi que son soutien accru aux associations.

Réserve de la Trézence

Le Département relance l'étude

Jeudi 15 décembre, les conseillers généraux ont décidé de relancer une étude de faisabilité sur la création d'une réserve d'eau sur le bassin de la Trézence, au sein d'un programme plus vaste.

Faisabilité administrative et juridique : il y a du boulot, puisque le projet de « bassine » de la Trézence a déjà été retoqué jusque et y compris par le Conseil d'État. On prendra *« en considération les raisons invoquées par le Conseil d'État, les avis formulés pendant l'enquête publique préalable »*, ainsi que les modifications législatives intervenues depuis, jure le président du Département, Dominique Bussereau. Première évolution importante – parce que réclamée de longue date par les opposants à ces réserves - la maîtrise d'œuvre voire la gestion de la réserve ensuite pourraient être publiques (en revenant au Conseil général, qui est déjà propriétaire de près de 1 000 hectares sur le site) : un point qui constitue pour Jean-Yves Martin, conseiller général PRG de St-Jean-d'Angély mais aussi président de la Commission locale de l'eau du SAGE* Boutonne, *« une bonne surprise »*. Deuxième changement, significatif, relevé par Michel Doublet, la dimension du projet, qui diminue pratiquement de moitié.

Il y a déjà bien longtemps que des maisons expropriées « attendent » dans la désolation que le projet de réserve ne justifie le départ forcé de leurs propriétaires.

Le moins que l'on puisse dire est que les pluies torrentielles de la nuit de jeudi à vendredi dernier apportent de l'eau à la réserve ! Comme le disait un élu, la veille : *« A des périodes comme celle-ci, on envoie des mètres cubes à la mer. Il s'agit de garder cette eau pour les périodes estivales, elle servira aussi bien à l'alimentation en eau potable, à l'agriculture et à l'ostréiculture. »*

**- SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux*

Ça coince pour l'intercommunalité départementale

Le schéma départemental de coopération intercommunale a été rejeté lundi par 25 voix contre, 20 pour et 1 abstention. C'est une vraie surprise… Et la préfète se voit contrainte de revoir sa copie.

Les élus ruraux ont fait de la résistance. La salle Jean-Moulin de la Préfecture était comble lundi lors de l'ultime réunion de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI). Les 47 membres de ladite commission* étaient cernés de maires ruraux ceints de leur écharpe tricolore. À l'ordre du jour, l'adoption du schéma qui allait redéfinir les contours de l'intercommunalité en Charente-Maritime. Si la situation n'a guère prêté à discussion pour l'Aunis (La Rochelle et Rochefort possèdent déjà leur communauté d'agglomération), ce n'a pas été le cas pour la Saintonge.

Présidant la séance, la préfète, Béatrice Abollivier, présenta le déroulement de l'après-midi qui allait être particulièrement animé. *« Cette CDCI est souveraine, elle est le fruit d'une coproduction entre l'État et les élus »*, affirma-t-elle. Déjà, des murmures, des grognements se faisaient entendre dans les rangs des élus ruraux.

Deux amendements – un troisième concernant un syndicat mixte de la Sèvre niortaise a été adopté – ont été présentés à l'approbation de la commission. Les débats ont vite tourné à un affrontement entre Saintongeais sous le regard, intéressé voire amusé, des élus aunisiens.

Les Rouger montent au filet

James Rouger, président de la Communauté de communes du canton de Matha, a motivé les raisons de ne pas rejoindre la méga-CDC pensée autour de Saint-Jean-d'Angély : *« La majorité des communes de notre CDC ne veut pas d'un grand machin de 110 communes ! Vous nous refusez de rester seuls mais en Charente, le canton de Rouillac a fait sécession et cela a été accordé. Je ne vois pas pourquoi ce qui est possible en Charente, ne l'est pas en Charente-Maritime. »* L'amendement présenté par le maire de Mons a été repoussé par 20 voix contre, 21 pour, 1 abstention et 3 votes blancs (la majorité des 2/3 s'appliquait pour les amendements).

L'autre, présenté par Christophe Dourthe (PS, maire de Bussac et conseiller général PS de Saintes-Nord) a également été repoussé (18 contre, 27 pour et 1 blanc). Il avait été déposé par les cinq communes autour de Pons (La Jard, Colombiers, Montils, Brives-sur-Charente et Salignac). Les deux premières veulent rester dans la communauté de communes (CdC) du Pays santon et non pas être rattachées à celle de Gémozac. Les trois autres souhaitent rallier la future agglomération de Saintes et non pas la communauté de communes de la Haute Saintonge, à Jonzac.

La préfète pensait avoir accompli le plus délicat. Après le rejet des deux amendements, elle estimait qu'il s'agissait d'*« un bon compromis et un document équilibré »*.

Débats très politiques

Ces amendements rejetés, il ne restait plus en effet à la CDCI qu'à approuver le schéma départemental de coopération intercommunale, étape indispensable à la poursuite de la démarche (même si le vote ne constituait qu'un avis consultatif). Et c'est là que les débats prirent une tournure nettement plus politique.

Pascal Ferchaud (maire et conseiller général Radical de gauche de Saujon) était le premier à croiser le fer, attaquant en direct les sénateurs Belot, Doublet et Laurent (tous trois de la majorité départementale). *« La carte que vous nous proposez ressemble à reun* (rien : en français, propos que n'aurait pas renié le grand patoisant Goulbenèze), *vous infligez un mauvais traitement au bassin saintais. Les Saintongeais sont modérés mais, ils sont, comme vous pouvez le voir, mobilisés. Ce schéma révèle une approche politico-électoraliste. »*

« Décomposition intercommunale »

Jean Rouger, maire PS de Saintes, vint au soutien de son collègue radical : *« Cette carte, c'est de la décomposition intercommuale, un contre-sens historique et démocratique. Au nom des 51 000 habitants du bassin de vie de Saintes, je vous demande de voter contre ce schéma. »* Claude Belot, sénateur, tentera de jouer les pompiers de service : *« Je m'honore d'avoir fait de ce département un pionnier pour l'intercommunalité, je suis persuadé que c'est ce qu'il faut pour réaliser des projets en particulier dans le monde rural. Vous nous crachez à la figure alors que l'on a fait avancer le dossier… »*

La préfète souhaitait reprendre la main en relativisant : *« ce qui pose problème concerne 2 000 habitants autour de Saintes, alors que le département comprend 630 000 habitants. »* Laissant la porte ouverte à la négociation, elle insista : *« il y a le temps du schéma puis le temps de la mise en œuvre, je recevrai en 2012 les acteurs du secteur de Saintes… »* Tendue, l'ambiance s'apaisait quelque peu lorsque vint l'instant du vote. Le verdict est tombé, sans appel. La CDCI par 25 voix contre, 20 pour et 1 abstention a rejeté le schéma. *« C'est très problématique »*, a sèchement conclu la préfète, visiblement atteinte et vexée par ce résultat. Un vote qui dépasse les clivages droite-gauche et que l'on n'a pas fini de décrypter…

Philippe Brégowy (texte et photos)

Les maires ruraux de la Saintonge ont ceint leur écharpe tricolore pour terrasser le schéma de coopération intercommunale

Les élus ruraux dénoncent un "diktat"

James Rouger, maire de Mons et président de la CDC du Pays de Matha, vote contre la méga-CDC autour de St-Jean-d'Angély

Sénateur, préfète, président du conseil général, maire de La Rochelle assistent, attérés, au dépouillement

(*) Les membres de la CDCI.

La commission départementale de la coopération intercommunale comprenait 47 membres.

Représentants des communes ayant une population inférieure à la moyenne départementale : huit maires dont Francis Forgeard-Grignon (Ternant), Pierre Descout (Saint-Loup-de-Saintonge). Pour les communes les plus peuplées : Maxime Bono (député-maire de La Rochelle), Didier Quentin (député-maire de Royan), Jean Rouger (maire de Saintes), Suzanne Tallard (maire d'Aytré), Bernard Grasset (maire de Rochefort) et Gilles Gautronneau (adjoint au maire de La Rochelle). Pour les communes ayant une population supérieure à la moyenne départementale : cinq maires dont Jean-Claude Godineau (maire de Saint-Savinien). Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre : dix-neuf membres dont James Rouger (président de la Communauté de communes de Matha), Francis Boizumault (président de la CDC du pays Savinois), Paul-Henri Denieuil (vice-président de la CDC du canton de Saint-Jean-d'Angély) ; Jean-Mary Boisnier (président de la CDC d'Aulnay), René Escloupier (président de la CDC du canton de Saint-Hilaire-de-Villefranche) et Christian Fougerat (président de la CDC du pays Buriaud).

Représentants des syndicats de communes et des syndicats mixtes : deux membres. Représentants du Conseil général : cinq membres dont Bernard Rochet (Tonnay-Boutonne) ; Pour le Conseil régional : deux membres dont Françoise Mesnard (Saint-Jean-d'Angély).

Réactions en Vals de Saintonge

James Rouger, président PS de la CDC de Matha :

« Je suis satisfait du résultat du vote. Ce schéma n'était ni plus ni moins qu'un coup d'État contre les collectivités locales. Maintenant, on va pouvoir de nouveau passer au dialogue et à la négociation. Il faut reprendre l'ouvrage mais nous avons perdu un an. »

Bernard Rochet, conseiller général et maire divers droite de Tonnay-Boutonne :

« J'ai voté contre ce schéma qui n'a pas été assez travaillé à la base avec les élus locaux. J'étais sûr que cela ne passerait pas. Je ne peux pas voter le démantèlement de ma CDC ! »

Jean-Mary Boisnier (maire du Gicq et conseiller général MODEM d'Aulnay, absent lors de la réunion du 19 décembre) :

« La notion de taille de population a été la règle, mais de manière inégale sur le département. De fait les zones rurales se retrouvent dans des CDC XXL, la notion de compétences de proximité doit être traitée en préalable à toute fusion. Enfin, les conséquences fiscales et financières doivent être appréhendées avant toute fixation d'échéance de fusion. »

Jean-Claude Godineau (maire et conseiller général divers droite de Saint-Savinien) :

« J'ai voté pour le schéma mais avec des réserves, en particulier pour ce qui concerne le mode de gouvernance. Je crois qu'il faut avoir de l'ambition pour le territoire. Il est évident qu'il y a une strate de trop dans le mille-feuille administratif. Mais je tiens à dénoncer la précipitation employée pour ce dossier. »

Paul-Henri Denieuil, maire de St-Jean-d'Angély et président du Pays des Vals de Saintonge (et vice-président de la CDC du canton de St-Jean) :

« Je suis extrêmement déçu, car on perd du temps. Tout cela a pourtant été bien travaillé, mais certains maires ont estimé que le processus était très contrôlé par l'État et d'autres que certains découpages n'étaient pas bons. C'est une réaction très émotionnelle et non pas réfléchie. En tant que président du Pays, je ne baisse pas les bras. Il va falloir de nouveau expliquer… Je persiste à dire qu'il est indispensable de jouer collectif. »

Saint-Jean-d'Angély - Agenda 21

Santé-environnement : mieux vaut prévenir que guérir !

Le thème fixé pour cette 3e réunion le lundi 5 décembre était « Santé et environnement ».

Après le témoignage d'Édouard Rousseau, président de la CORAB Centr'Atlantique (Coopérative régionale d'agriculture biologique) dont on sait qu'il vient d'inaugurer dernièrement un grand silo à l'entrée de Saint-Jean d'Angély (Angérien libre du 25 novembre) et présentant les actions des agriculteurs du groupement pour préserver la biodiversité et la qualité de l'eau (haies, couverture des sols), les participants se sont regroupés autour de quatre tables sur les thèmes suivants : « prévention des risques et nuisances », « eau et assainissement », « propreté et gestion des déchets », « biodiversité et patrimoine naturel ». C'est cette dernière table qui a attiré le moins de personnes.

La table « prévention des risques et nuisances » s'est focalisée sur ceux de la circulation (bruit des 2 roues, vitesse et pollution des voitures, mise en place de « zone 30 », ralentisseurs…) sans réellement proposer d'actions concrètes, mais en mettant en avant le civisme des habitants avant tout.

Concernant « l'eau » le « médiateur » a constaté que c'était une table de « spécialistes » (il y avait effectivement Frédéric Émard, président du Syndicat intercommunal Boutonne Amont (Siba) et Jean-Louis Demarcq de SOS Rivières), qui ont insisté sur la nécessité de protéger les nappes. Une table « passionnée » : la gestion de l'eau reste toujours un sujet à polémique…

Edouard Rousseau présente son témoignage devant de nombreux participants ….

L'ancien président du Kayak club rappelait que dans les années 80 il y avait de l'eau tout le temps pour l'activité…

La table « propreté et gestion des déchets » était la plus fréquentée. Communication, information, réduction à la source, collecte en porte à porte pour le papier, nombre de conteneurs insuffisant, identification de ceux-ci à revoir et harmonisation avec les autres territoires sont les propositions d'actions abordées. Deux points achoppent : comment utiliser les déchets verts en ville ? pourquoi payer une taxe d'enlèvement des ordures ménagères en fonction de la taille de l'habitation et pas du nombre de personnes du foyer ?

Au chapitre « biodiversité et patrimoine naturel » les participant(e)s ont demandé à ce que ce patrimoine naturel (plan d'eau par exemple) soit mieux mis en valeur et mieux exploité, notamment au niveau du tourisme.

On a aussi beaucoup parlé des produits phytosanitaires, de la difficulté de réduire leur utilisation que ce soit au niveau des particuliers ou des agriculteurs, nombreux sur le territoire, afin de préserver la faune et la flore.

Après ces trois réunions publiques des interviews seront organisés pour écouter les « institutionnels ». Le cabinet de Bordeaux, MT Partenaires Ingénierie établira une synthèse générale « identifiant les forces et faiblesses du territoire » et présentera « les objectifs à court, moyen et long termes, les méthodes et les moyens d'actions pour répondre à ces objectifs », comme indiqué sur le blog mis en place par la ville (http://agenda21angely.over-blog.com/) pour suivre cet agenda 21 et qui, malheureusement, n'est pas actualisé (sa dernière mise à jour date du 9 novembre 2011 !). « Une stratégie d'ensemble pour l'avenir » est alors définie et déclinée « en un programme d'actions prioritaires qui est mis en œuvre sur le territoire ».

Rendez-vous le 5 mars pour la restitution…

Association des accidentés de la vie
Les vœux de la FNATH

L'année 2011 aura, comme l'année 2010, été bien chargée, c'est ainsi que nous abordons 2012 avec autant d'espoir de pouvoir aider ceux qui souffrent.

Étaient présents : Ange Auneau, Paulette Chantoury, Michel Brun, Chantal Cartier, Maryse Chastanet, Christiane Cretet, Annette Forest, Guy Guillet, Eric Mounier, Michel René, Jean Roux, Gérard Sabiron, Guy Seguy, Patrick Croizet, Anita Thibaud, Micheline Violleau.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Jean-Paul Cunin, Claude Bonnifet, Liliane Imbourg et Huguette Migné, momentanément hospitalisés.

Ordre du jour :

- Le dimanche 15 janvier 2012 aura lieu notre thé dansant à Matha, salle municipale, à partir de 14 h. Entrée : 9€, pâtisserie offerte. Prière de se faire inscrire aux 05 46 58 52 89 ou 05 46 33 12 39 jusqu'au 13 janvier, dernier délai.

- Le samedi 3 mars, Assemblée générale salle de la Fondation Robert à St-Jean-d'Angély (face au collège) à partir de 10 h. Vous pourrez régler votre cotisation. Venez vous rendre compte du travail des bénévoles de la FNATH.

- Le dimanche 4 mars, repas convivial annuel à Mazeray, salle municipale à partir de 12 h. Une occasion de se retrouver…

- Le Conseil d'administration accepte l'adhésion de la section FNATH de St-Jean-d'Angély aux « Couleurs de l'Antenne » pour participer à l'exposition de travaux effectués par des passionnés, y compris des handicapés, fin avril 2012. La visite est gratuite, nous vous y attendrons nombreux.

- La section de St-Jean participera au « Forum des Associations » organisé par la Communauté de communes de Matha, à Beauvais-sur-Matha, le 4 juin. Des jouets et des peluches seront offerts aux enfants.

Nos représentants nationaux : le président Monier et le secrétaire général Arnaud de Broca

Questions diverses :

Attention : changement d'horaires aux permanences du 3e vendredi. Elles s'effectueront, désormais, un mois sur deux. Nous occuperons les salles, gare SNCF, en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de 9 h 30 à 15 h 30. Pas de permanence entre les deux. Des affiches l'indiquent chez les médecins, kinés et à l'hôpital.

Les communautés de communes et les communes font d'énormes efforts pour rendre leurs locaux publics accessibles par les personnes à mobilité réduite et la FNATH est appelée à participer. Nous avons pu noter avec satisfaction la mise en place d'un accès « Handicapés » à la Poste de St-Jean-d'Angély ; aménagement très bien intégré dans le tissu urbain de la ville. Jean Roux a été désigné pour représenter la FNATH aux réunions du CIAS à la CDC de St-Jean-d'Angély.

Le bilan de nos activités de l'année 2011 sera développé lors de notre Assemblée générale le 3 mars. Nous demandons à toutes et à tous, adhérents ou non, de venir nous encourager à défendre ce que nous avons de plus cher – notre dignité – face à la complexité des textes qui régissent notre société.

Je remercie l'équipe qui me soutient, toujours fidèle aux rendez-vous et prête à m'aider. Sans elle, rien ne serait possible.

Les bénévoles de la section de St-Jean-d'Angély vous souhaitent à tous et à toutes, leurs meilleurs vœux de bonne santé pour 2012.

La présidente, M. Violleau

Les ambiances lumineuses de Géraldine

Nous connaissons l'artiste Géraldine Ethève, mosaïste d'Antezant-la-Chapelle, qui anime des ateliers pour enfants ou encore ceux du Centre Culturel Européen. Cette fois-ci, elle expose ses propres œuvres à l'Office de Tourisme de St-Jean-d'Angély pour trois semaines. C'est un échantillon des œuvres produites à l'occasion des Sites en Scènes de l'Abbaye Royale et des Scènes de Jardin de l'été dernier.

Elle dit vouloir ouvrir le monde de la mosaïque à la pratique du recyclage. De fait, elle utilise toute sorte de déchets (verre de pare-brise, encarts publicitaires…), de métaux industriels (acier, inox, cuivre, laiton) et du verre fondu… Elle crée une nouvelle forme de mosaïque que l'on pourrait qualifier de « mosaïque métallique ».

Son inspiration ?

La première d'abord, il y a 12 ans, celle qui l'a amenée à la mosaïque, elle qui venait de la décoration ou du théâtre de rue, a tout d'abord été la découverte de l'œuvre monumentale de l'architecte catalan Gaudi qui a décoré certains de ses édifices avec de la céramique, disposée en mosaïque. Son inspiration d'aujourd'hui est davantage poétique, elle lui vient d'une phrase du chanteur canadien Léonard Cohen : *« En chaque chose, il y a une fissure et c'est par là qu'entre la lumière. »*

Venez découvrir ses créations, des pièces originales qui fonctionnent de nuit comme de jour, jeux de miroirs et de lumières, kaléidoscopes métallisés qui filtrent une légère lumière parfois en transparence. *« Il y a des yeux qui reçoivent la lumière et il est des yeux qui la donnent »*, aurait dit Paul Claudel, les yeux de Géraldine, assurément, sont ceux qui la donnent.

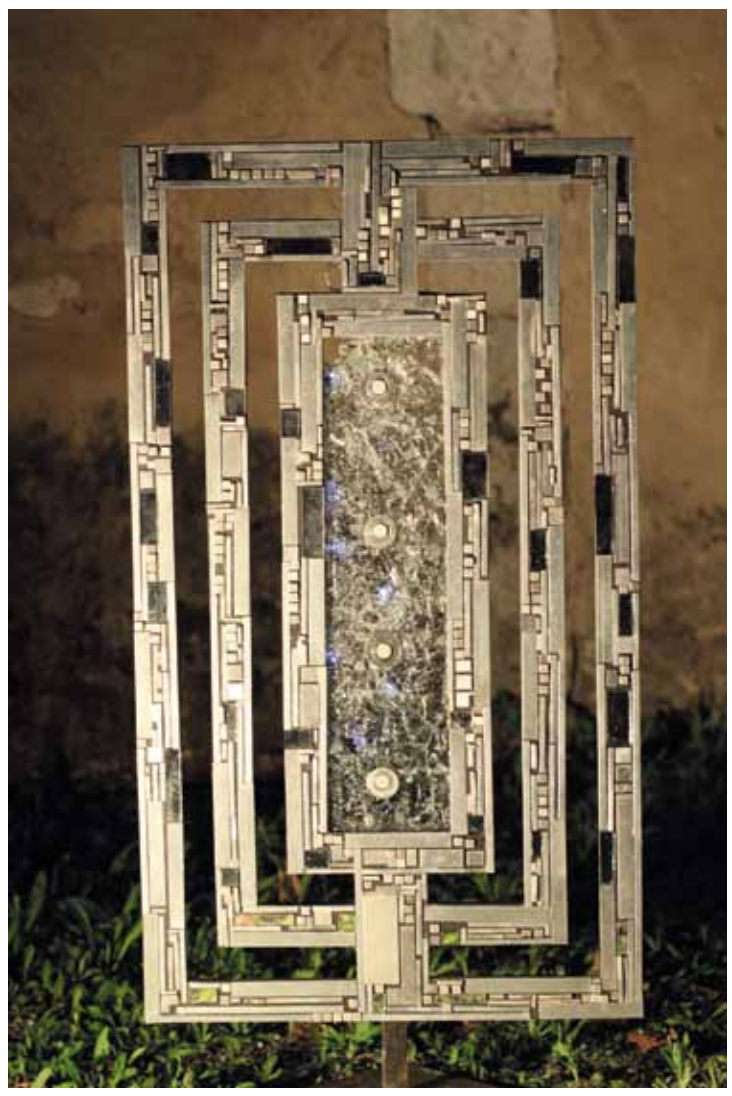

Rappel

Elle propose des ateliers mosaïques chaque vendredi au Centre de Culture Européenne pour tout public. Inscription CCE 05 46 32 60 60.

Un stage pour enfants 4 à12 ans est prévu le 29 et 30 décembre de 10h à 17h au collectif « Aux Arts etc. » 12 quai de Bernouët à St-Jean-d'Angély.

Inscription au stage des 29 et 30 décembre :

Tél. 05 46 32 23 38 ou par mail : geraldineetheve@gmail.com

Ordures ménagères
Ramassage le mercredi

Dès le 1er janvier, à la demande de la municipalité, Saint-Jean d'Angély bénéficiera d'une tournée supplémentaire de ramassage des ordures ménagères dans le centre ville. Cette tournée supplémentaire, pour un coût de 22 000 euros par an, a été approuvé par les élus de la CDC le 12 décembre. Cette troisième relève des ordures ménagères sera effectuée le mercredi, à partir de 14h, dans les rues situées à l'intérieur du périmètre suivant : chaussée de l'Eperon, chaussée du Calvaire, rue Elysée-Loustalot, rue du Manoir, boulevard Patrice de Cumont, boulevard du 14 juillet, allées d'Aussy et avenue du Port Mahon.

CADEAU UTILE

À l'occasion des fêtes de fin d'année, offrez à vos parents, voisins, amis, de tous âges, le petit recueil « DEUX SIÈCLES DE VIE » relatant la vie des habitants de Nuaillé, soit 1 080 naissances, 528 mariages et 1 840 décès, le clin d'œil de certaines figures marquantes ayant séjourné dans notre village qui ont laissé une empreinte locale très personnelle.

Quelques exemplaires – au prix de 20 € franco, – sont encore disponibles chez l'auteur : Jean BAILLARGUET, rue de l'Église, 17470 Nuaillé-sur-Boutonne

Noël pour les Restos du Cœur

Le mardi 13 décembre, notre centre des Restos du Cœur de St-Jean d'Angély était invité par les présidents composant le Rotaract (groupe des jeunes membres du Rotary Club) pour une présentation plus détaillée de notre association.

Au cours de ce dialogue plus que positif concernant notre rôle dans la cité, nos projets pour retisser les liens sociaux, l'accompagnement et l'accueil des plus démunis d'entre nous, le Rotaract a très généreusement réagi en nous gratifiant d'un don de 963 euros.

Nous remercions sincèrement les différents présidents du Rotary-Club ainsi que les membres donateurs pour ce précieux soutien humaniste.

Ce geste philanthropique a pleinement atteint sa cible, celle du Cœur des Restos.

B. Grolier, animateur-responsable

Club de Bridge

Programmes mensuels et hebdomadaires :

1er lundi du mois à 14 h : tournoi Trophée du voyage* (simultané national).

2e, 3e et 4e lundis du mois à 20 h : tournoi de Régularité* homologué FFB.

Ces tournois, ouverts à tous, permettent de progresser. Ils se déroulent dans une ambiance décontractée et sympathique.

* Lots de la Société Générale, notre partenaire.

En journée :

Lundi à 14 h 30 : cours.

Lundi et jeudi de 14 h 30 à 18 h : parties libres, ou autre journée à convenir avec des partenaires.

Mercredi de 10 h 30 à 12 h : exercices commentés.

Jeunes et moins jeunes, si vous aimez les jeux comme la belote ou le tarot, si vous avez le sens du jeu de la carte (un peu), alors vous apprendrez le bridge sans difficulté.

Inscription et renseignements complémentaires au club aux heures d'ouverture ou auprès des personnes suivantes :

- Paul Kaladgew, président
  Tél. 05 46 58 65 57
- Jean Brisset, vice-président
  Tél. 05 46 32 03 07
- Etienne Colas, trésorier
  Tél. 05 46 32 24 64
- Serge Massé, secrétaire
  Tél. 05 46 59 03 62

Le bridge, un sport cérébral hautement conseillé !

Club angérien du 3e âge

Nous avions prévu un voyage en Corse du 2 au 9 juin. On vient de nous informer qu'il est avancé de 8 jours (les avions sont complets pour les premières dates).

En conséquence, il faudrait que les intéressés s'inscrivent assez rapidement, avant le 10 janvier pour les adhérents du club et avant le 20 janvier pour les autres personnes. Le prix est de 1 195 euros.

Nous rappelons que notre galette des rois aura lieu le 8 janvier à la salle Aliénor d'Aquitaine. L'ouverture des portes est prévue à 14h30. N'oubliez pas votre petit carton bleu, preuve du paiement de votre cotisation au club pour 2012.

Nous prévoyons un après-midi festif, ouvert à tous, le 22 février, il y aura des chants, de la danse et des crêpes. Nous en reparlerons !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous donnons rendez-vous le 3 janvier pour la réouverture du club.

Notre club est en deuil

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès M. Fradin, l'ancien président de notre club qui a occupé une place importante dans sa vie.

Homme compétent, souriant, accueillant, affable, diplomate, il a su donner de l'importance à ce club, le dynamiser par diverses activités, repas, voyages toujours très attractifs.

Élu souvent à l'unanimité, il a dirigé ce club pendant 25 années. Peu de candidats peuvent se vanter d'un tel score dans la durée. Avec une telle volonté du devoir à accomplir et du travail bien fait, les rouages de ce club ne pouvaient que fonctionner impeccablement. Les situations difficiles des adhérents ne le laissaient pas indifférent. Il savait apporter aide et réconfort. Lorsqu'il nous a fait part de sa décision de cesser ses fonctions de président pour raison de santé, nous nous sommes retrouvés désemparés.

Ces deux vers d'un auteur célèbre s'appliquaient très bien à la situation *« Un seul être vous manque et tout est dépeuplé ».*

Après votre terrible accident et une longue absence, nous avions encore le plaisir de vous accueillir occasionnellement aux allées d'Aussy. Aujourd'hui vous nous quittez définitivement. Le club est en deuil, mais vous y avez laissé une empreinte indélébile, votre action et votre sourire ne s'effaceront pas de nos mémoires.

Vous étiez le merveilleux exemple de ce que bon nombre de personnes devraient être.

Les messes

Paroisse St-Jean Baptiste
Secteur paroissial de Loulay
Paroisse Notre-Dame (Aulnay)

Samedi 24 décembre, veillée de Noël
19h, Villeneuve-la-Comtesse et Aulnay-de-Saintonge. 21h, St-Jean-d'Angély.

Dimanche 25 décembre, Noël

11h, St-Jean-d'Angély, Fontaine-Chalendray, La Jarrie-Audouin.

Permanences

Maison Paroissiale - 4, rue des Maréchaux - 17414 St-Jean-d'Angély cedex Tél. 05 46 59 01 24. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Aumônerie de l'Hôpital de Saint-Jean d'Angély : une équipe d'aumônerie est au service des malades et de leur famille au 05 46 59 52 37.

Aéro-Club Angérien
Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Aéro-Club Angérien aura lieu le dimanche 22 janvier, à 10h à l'aéro-club. Tous les membres de l'association sont invités à participer.

AVIS

M. Charrassier, piégeur agréé, signale aux personnes qui ont défoncé deux cages à ragondins, dans la semaine du 5 au 10 décembre le long de la Boutonne que plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie de Saint-Jean-d'Angély.

Il est rappelé que le ragondin est une espèce classée nuisible.

Centre Aquatique Atlantys

Fermeture

Pour vidange sanitaire obligatoire du lundi 19 décembre 2011 inclus au dimanche 1er janvier 2012 inclus

Réouverture

- Espace piscine et cardio : lundi 2 janvier 2012 en horaires petites vacances.
- Espace sauna/hammam lundi 9 janvier pour cause de remplacement du hammam.

Marchés de fin d'année

En raison de l'affluence attendue, la fin des marchés du cœur de ville des samedis 24 et 31 décembre est repoussée exceptionnellement à 13 h (au lieu de 12h30 habituellement).

Clic : fermeture exceptionnelle

CLIC du Pays des Vals de Saintonge, service d'information en faveur des seniors, sera fermé du vendredi 23 au vendredi 30 décembre inclus. Nous donnons donc rendez-vous au public dès le lundi 2 janvier 2012.

Don du sang

Samedi 7 janvier, à la Salle Aliénor d'Aquitaine à Saint-Jean d'Angély de 8h à 13h.

S.A.R.L. AMBULANCE ANGÉLY ASSISTANCE
AMBULANCE - VSL - TAXI
J.-C. MARCHAND
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
☎ 05 46 32 57 51

CHARCUTERIE
LE PETIT COCHON ROSE
CRESSÉ - Tél. 05 46 26 12 08
Agnès et David Guélin seront présents pour les fêtes de fin d'année sur les marchés de
AULNAY le jeudi 29 décembre
NÉRÉ les vendredis 23 et 30 décembre
ST-JEAN-D'ANGÉLY les samedis 24 et 31 décembre
Meilleurs vœux pour l'année 2012

Mazeray

« Chantons... sous la tempête »

Malgré la tempête et l'orage de grêle, tous les chanteurs de la chorale « Accordo nos voix » de l'APS et celle composée par les enfants du RPI en classe à Mazeray ont honoré de leur présence et de leurs voix les 225 spectateurs venus les écouter et partager le verre de l'amitié en cette fin d'année.

Comme l'a rappelé le président de l'APS dans son mot d'accueil, la réussite de cette animation tient à l'alchimie entre une association qui souhaite se faire plaisir en animant son village, les institutrices qui encouragent une collaboration avec leurs classes, les parents qui soutiennent ces initiatives et la municipalité qui aide par la mise à disposition de ses locaux. Cette soirée est un encouragement pour tous à continuer qui de chanter, qui de collaborer entre association et école, qui de soutenir les initiatives locales pour le bien-être et le plaisir de tous. 2012 nous réservera certainement encore bien des surprises de ce genre, tempête ou pas !

Les Seniors actifs 17

Le président et les membres du bureau vous souhaitent à toutes et à tous, une bonne année 2012.

Jeudi 5 janvier à 12 h : Repas au prix de 11€. Apportez vos couverts.

Jeudi 12 janvier à 14 h 30 : Assemblée générale.

Ordre du jour : mot du président ; compte rendu 2011 ; timbres Aînés ruraux 2012 (11€).

Réservations pour le voyage à Ibardin : 30€ pour les adhérents et 38€ pour les non-adhérents.

La galette des rois et le verre de l'amitié clôtureront cette rencontre.

Le bureau

Courcelles

Avis de fermeture

La mairie sera fermée pour congés annuels du 26 décembre 2011 au 1er janvier 2012.

En cas d'urgence, s'adresser au maire, Tél. 06 77 32 29 23.

La Benâte

Avis du maire

La mairie sera fermée pour congés annuels du 24 décembre 2011 au 2 janvier 2012 inclus.

Une permanence sera assurée pour recevoir les inscriptions sur la liste électorale le samedi 31 décembre 2011 entre 11 h et 13 h.

Asnières-la-Giraud

Inondation surprise, comme au bon vieux temps

Avant la tempête

70 mm en trois jours ! Dans la nuit du 15 au 16 décembre, vers minuit la tempête fait rage et les vents violents secouent les arbres. A une heure du matin, il n'y a pas une goutte d'eau dans la portion de rivière (non officielle) du Loubat qui part des résurgences dans la « prairie communale » jusqu'au « Pontras » sur la route de la gare. Et soudain vers 1 h 30, les éléments se déchaînent. La pluie s'abat avec violence en trombes d'eau ininterrompues (37 mm en 6 heures). L'eau déferle alors dans le lit de la rivière à sec. Puis elle monte, elle monte, déborde rapidement de son lit et inonde les près alentours, les chemins et les jardins. En moins de six heures de temps, elle va recouvrir 3 hectares de terre autour de son lit, sur une hauteur de 65 centimètres venant jusqu'à la première maison du bourg. Ce phénomène était courant vers les années 50/60 et certainement avant aussi. L'eau se retirera tranquillement dans la journée du 17 et elle court de nouveau dans son lit en débordant un peu. Plus de peur que de mal avec quelques dégâts matériels et arbres cassés ou arrachés.

Dominique Heise

Après la tempête

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du lundi 26 au vendredi 31 décembre 2011 inclus.

Néanmoins, une permanence sera assurée par un élu le samedi 31 décembre de 14 h à 17 h pour les dernières inscriptions sur les listes électorales (merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter M. le maire.

St-Julien-de-l'Escap

Les Jardins de Mathis au soleil des chœurs

Du soleil aux Jardins de Mathis malgré une forte pluie dehors ! C'est avec un immense plaisir que la chorale de l'aumônerie de St-Jean-d'Angély a enchanté les cœurs des résidents à St-Julien-de-l'Escap, mercredi 14 décembre.

Chants de Noël accompagnés par une violoncelliste et une flûtiste, l'après-midi avait déjà un air de fête. Puis, tous ensemble se sont retrouvés autour du piano pour, cette fois, écouter une résidente transmettre aux enfants sont amour de la musique.

Au moment de partager les gâteaux préparés par les enfants, tout le monde s'est retrouvé pour de joyeuses parties de belote, instants d'échanges…

Nous vous donnons rendez-vous pour venir célébrer avec le Père Bernadin la **messe de Noël le vendredi 23 décembre** à 15h.

Petites parties de belote après un bel après-midi musical

Avis de la mairie

Fermeture de la mairie : Le secrétariat de la mairie sera fermé du samedi 24 décembre 2011 au 2 janvier 2012 inclus.

Inscriptions sur les listes électorales : Une permanence sera assurée le samedi 31 décembre de 9 h à 12 h.

Voissay

Vœux 2012

Le maire, le conseil municipal et les agents communaux vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Que l'année 2012 vous apporte joie, santé et bonheur !

La Vergne

Les huskies du Père Noël

Le Père Noël est passé dans les rues, malgré la pluie de fin de tempête, traîné par un attelage de huskies qui ne semblaient pas, eux, dérangés par ce temps (!). Ils n'ont pas été invités d'ailleurs à partager le vin chaud offert par la municipalité, le Foyer rural et l'ACCA… Ils avaient plus envie de continuer à courir : l'an prochain, il faudra allonger le circuit pour satisfaire les chiens !

Les « Crocs Blancs des Charentes »

C'est une association sportive réunissant des passionnés de chiens de traîneau. Dans ce club, la saison démarre, en général, aux alentours de la fin septembre, puisque c'est le moment de préparer la course qui se déroule à Fenioux. À cette occasion, les licenciés se réunissent pour débroussailler le parcours, et pour peaufiner les derniers préparatifs. Arrive ensuite la course à proprement parler, qui se déroule à peu près à la mi-octobre.

Les chiens du Père Noël

St-Denis-du-Pin

Fermeture de la mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé à compter du lundi 26 décembre. Réouverture le 2 janvier 2012.

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

Pour les inscriptions électorales, une permanence sera effectuée en mairie le samedi 31 décembre de 10 h à 12 h.

Club des aînés « Joies et Loisirs »

Le club des aînés « Joies et Loisirs » souhaite à tous ses adhérents et leur famille un joyeux Noël et leur présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année, et surtout de bonne santé pour 2012.

Nous informons aussi tous les adhérents que la réunion générale aura lieu le jeudi 26 janvier après le repas mensuel, avec paiement des timbres.

Amicalement et joyeuses fêtes,
Le bureau

Tous vos mails concernant St-Jean-d'Angély à langerien-patricia@orange.fr	*Tous vos mails concernant tous les cantons à langerien-bruno@orange.fr*

Cinéma Eden

6, avenue Pasteur - Saint-Jean-d'Angély
Tarif normal 6,50 € - Tarif réduit 5,50 € à toutes les séances (sur justificatif)
Tarif réduit pour tous les mercredis
RÉPONDEUR : 05 46 26 21 40 - http://www.angely.net - cinema-eden@orange.fr

21 > 27 décembre	MER 21	VEN 23	SAM 24	DIM 25	LUN 26	MAR 27
L'apprenti Père Noël	15h				16h*	
Hugo Cabret	18h 20h30	14h 17h30	17h30	20h30	18h	20h30
Intouchables		20h30	15h	18h	20h30	17h
Le jour le plus court**	16h30					

*Séance gratuite offerte par la ville de Saint Jean d'Angely - Ouvertes à tous les angériens

** FETE DU COURT METRAGE - Programme de 6 courts métrages pouer enfants - 2€ pour tous

28 déc > 3 janvier	MER 28	VEN 30	SAM 31	DIM 1	LUN 2	MAR 3
Mission impossible 4	20h30	15h 20h30	17h30	18h	16h*	20h30
Poulet aux prunes				20h30	18h30	
La source des femmes (vo)	17h30				20h30	17h
Les aventures de Tintin		18h	15h			

*Séance gratuite offerte par la ville de Saint Jean d'Angely - Ouvertes à tous les angériens

Canton de Saint-Jean-d'Angély

La Chapelle-Bâton

Odette, cent ans et toujours en verve !

Le mardi 13 décembre, le maire, Eric Poisbelaud, et la municipalité de La Chapelle ont honoré le centenaire de leur doyenne, Mme Odette Coulardeau, à l'ancienne mairie de La Chapelle-Bâton, en présence de certains de ses enfants et petits-enfants. J'entends encore les premiers mots qu'elle prononça en entrant dans la salle avec sa canne : *« Mais qu'est ce que c'est que toutes ces simagrées aujourd'hui ! »*
Le maire fit un bref résumé de la vie d'Odette en ces termes : *« Odette Coulardeau est née le 13 décembre 1911 à Nercillac, en Charente Supérieure d'où elle partit à l'âge de 14 ans pour la région bordelaise où elle fut placée dans différentes maisons et ou ensuite elle exerça le travail de postière. C'est là qu'elle connut Jean qui devint son mari le 26 novembre 1929. En 1951, le couple et leurs six enfants partirent pour La Chapelle-Bâton et habitèrent dans une ferme. Ils quittèrent cette ferme en 1961. Odette devint secrétaire de mairie puis travailla pour un médecin à Saint-Jean-d'Angély. Devenue veuve en 1987, et ayant aussi perdu deux de ses enfants, de par sa volonté et son caractère, elle continua de vivre toujours seule dans sa maison, entourée de sa famille et des spécialistes à domicile pour l'assister. Une famille plus ou moins complète avec 3 enfants, 20 petits-enfants, 40 arrière-petits-enfants et 18 arrière-arrière-petits-enfants ».* Et il terminera par ses mots : *« Tout au long de votre existence, vous avez traversé bien des joies et bien des peines. Vous êtes un véritable témoin de l'évolution de la vie de votre famille et également témoin de l'évolution du visage de la France ».* Un élu soulignera que la dernière centenaire en date était Mme Grolleau, l'ancienne cantinière pour la commune. Et depuis 1974, il n'y en a pas eu d'autres. Après quelques mots échangés avec la centenaire et quelques photos de famille, tout le monde prit un petit verre pour fêter l'événement.

Mme Odette Coulardeau entourée du maire et de sa famille

Dominique Heise

Landes

Assembléé générale de l'Anneau d'Or

L'assemblée générale du club l'Anneau d'Or se tiendra salle socio-éducative de Landes, le **jeudi 5 janvier** à 14 h.

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu de l'AG du 6 janvier 2011 ; rapport moral et rapport financier année 2011 ; élections au conseil d'administration ; calendrier des activités 2012 ; questions diverses.

Conformément à nos statuts, un quorum des adhérents à jour de leur cotisation doit être atteint pour que l'assemblée délibère valablement. Nous souhaitons vivement votre participation, vous serez les bienvenus. Cependant, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix, par procuration (deux procurations par personne sont admises).

N'oubliez pas de vous munir de votre carte pour sa mise à jour 2012.

L'assemblée générale sera suivie de la dégustation de la galette des rois.

Notre prochain concours de belote aura lieu le samedi 11 février 2012.

L'Anneau d'Or vous remercie de votre fidélité et renouvelle ses vœux de bonnes fêtes et d'heureuse année 2012 à chacun d'entre vous.

Les bureaux de L'Angérien libre seront fermés les vendredis 23 et 30 décembre, les lundis 26 décembre et 2 janvier.

Merci de votre compréhension.

Bibliothèque municipale

Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses vœux pour 2012.
Voici les nouveaux horaires d'ouverture :
Mercredi : de 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h à 17 h.
Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30.
Vacances scolaires : mercredi de 15 h à 18 h.
Romans, policiers, bandes dessinées pour petits et grands vous attendent. Bienvenue à tous !

L'événement à ne pas manquer !
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
AU COMPLEXE SPORTIF DU COI (très bien chauffé)
Le RACA vous invite à son sensationnel
GRAND LOTO DE NOËL
MERCREDI 28 DÉCEMBRE à 21h
1 ÉCRAN PLAT LCD À GAGNER !
Mini-chaîne laser, lecteur DVD, bons d'achat de 50, 80, 100, 120, 150, 180, et 300 euros, baladeur, console de jeu, centrale vapeur, sèche-linge, lave-linge, micro-ondes, cuisinière, réfrigérateur, congélateur, camescope, appareil photo, ordinateur portable, et nombreux autres lots.
150 GAGNANTS
Pas de réservations
Ouverture des portes à 19h
1 carton simple : 5 € - 1 planche de 6 cartons : 20 €

Vervant

Vœux de la Municipalité

Le maire et le conseil municipal de la commune de Vervant vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

St-Denis-du-Pin La Benâte

Après-midi récréatif

Les municipalités de St-Denis-du-Pin et La Benâte invitent les habitants des deux communes à les rejoindre le **samedi 7 janvier** à la salle de l'Alliance, à partir de 17 h, pour un après-midi récréatif avec, au menu, les jeux de la ludothèque et ensuite la dégustation de la galette des rois.
Nous comptons sur vous.

Canton de Loulay

Vergné

Ils ont planté un symbole

Pour l'occasion, les enfants avaient revêtu les tabliers de l'époque

Le 9 décembre 1905, loin d'une révolution, c'est une libération qui voit le jour, avec la République qui rompt ses liens avec l'Église. Cette loi n'est pas une loi d'oppression, ni un argument de division ou de haine, juste un dépassement : « la République assure la liberté de conscience », elle institue le droit pour tous d'exercer sa conscience au bénéfice des citoyens. La laïcité devient alors un principe constitutionnel. Pour symboliser ce passage libérateur, on érige donc dans les communes « l'arbre de la laïcité ». La loi du 9 décembre 1905 statue sur la liberté entendue comme activité publique.

C'est à Vergné, ce vendredi 9 décembre 2011, qu'un de ces arbres voit le jour. Devant les écoliers, Jean Combes, inspecteur d'académie honoraire et fondateur du Musée de l'école publique de Vergné, a rappelé les événements et les grandes lignes de cette loi séparatrice, en présence de la députée Catherine Quéré, du maire de Loulay et président de la Communauté de communes, Maurice Perrier, et de Frédéric Boutin, maire de Vergné. Enfin planté , l'arbre de Vergné perpétue donc la tradition, symbole de liberté.

Michel Leteissier

Taxi ATTSJ
Angely Transport
Taxi Saint Jean d'Y
05 46 59 04 44
Transport médical
Conventionné toutes caisses (tiers payant)
2 communes de stationnement
(St-Jean-d'Angély et Villeneuve-la-Comtesse)

La Jarrie-Audouin

Fermeture de la mairie

Fermeture du secrétariat de mairie du 24 décembre au 1er janvier.

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

Lozay

Avis de la mairie

Fermeture du secrétariat :

Le secrétariat sera fermé pour congés annuels du lundi 26 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012 inclus.

Merci de votre compréhension et joyeuses fêtes de fin d'année.

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou à ses adjoints.

Permanence inscription sur la liste électorale :

Une permanence sera assurée exclusivement pour l'inscription sur la liste électorale le samedi 31 décembre de 9 h à 11 h.

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2012, les nouveaux arrivants ou ceux qui ne l'ont pas encore fait sont invités à se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois pour se faire inscrire sur la liste électorale.

Votre correspondant dans le canton de Loulay :

Michel Leteissier
06 73 33 73 44
langerien-michel@orange.fr

10, rue des Rivières
17330 Dœuil-sur-le-Mignon

LA BOUCHERIE DU PORC
Vallon de Frâgne
17400 Les Églises-d'Argenteuil
Passez vos commandes une semaine à l'avance au 05 46 59 28 93 ou par internet sophie.lebret17@orange.fr
Ouverture : mercredi, jeudi, vendredi de 15 h à 19 h. Fermé le samedi
Livraison possible pour les restaurants
Boudin blanc ..... 9,95€/kg
Crépinette ..... 6,39€/kg
Mini boudin blanc ou noir ..... 13,95€/kg
Jambon braisé et sa sauce..... 12,25€/kg
et toujours la viande à petit prix des environs de St-Jean-d'Angély

VIDANGES SNATI
INTERVENTION RAPIDE - Semaine complète
✔ VIDANGES ET NETTOYAGE TOUTES FOSSES
✔ DÉBOUCHAGE EN HAUTE PRESSION DES CANALISATIONS
✔ NETTOYAGES DES CUVES À FIOUL (entreprise agréée)
TARIFS COMPÉTITIFS TVA 5,5 %
05 46 32 46 34 - ST-JEAN-D'ANGÉLY

Loulay

Cyclo Club de Loulay

Dimanche 25 décembre :

Circuit unique, 61 km, départ 9 h 30 : Loulay, Lozay, Courant, Ligueuil, Tournay, D 107, Chervettes, Vandré, D 211E1, Genouillé, Tonnay-Boutonne (déviation), Sainte-Julienne, La Vergne, La Touche, La Benâte, Lozay, Loulay.

cartes de visite
flyers
affiches
dépliants
brochures
autocopiants
billetterie
en-têtes
devis gratuit
ImprimerieBrisson
05 46 32 02 24
29, avenue du Général Leclerc
17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Ranville-Breuillaud Charente

Vœux des aînés

Le club des aînés « Rayon de Soleil » de Ranville-Breuillaud / Verdille / Barbezières / Beauvais présente à tous les lecteurs de L'Angérien libre ses meilleurs vœux pour 2012.

Par la même occasion, il vous fait part de ses futures festivités : 11 mars, loto de printemps ; 26 mai, repas campagnard ; 12 août, portes ouvertes au club ; 9 septembre, loto d'automne.

la Charente Maritime
CONSEIL GÉNÉRAL

Les nouveaux horizons de la Charente-Maritime

La dynamique nautique en Charente-Maritime

Le *Nautic* de Paris 2011, événement économique majeur, fut l'occasion pour la Charente-Maritime de présenter son savoir-faire dans tous les domaines de la filière.

Une vitrine exceptionnelle

Chantiers, constructeurs et équipementiers, 65 entreprises étaient présentes au salon et témoignaient de la complémentarité et du dynamisme de la filière nautique en Charente-Maritime.

Le stand du Département accueillait 14 d'entre elles sur son stand de 200 m² implanté pour la première fois au cœur du salon, dans le hall stratégique des constructeurs.

Dans un contexte économique difficile, cette importante représentation affirme la volonté du Département de maintenir la filière nautique charentaise-maritime parmi les leaders en Europe.

Un réseau de compétences inégalé

La renommée internationale de la filière nautique de la Charente-Maritime s'appuie sur ses savoir-faire complémentaires. En effet, derrière la figure de proue que constituent les grands noms du nautisme tels que Dufour, Fountaine-Pajot, ou encore Amel, un tissu d'entreprises représente toutes les catégories et métiers, de la conception à la distribution, permettant de répondre à l'ensemble des demandes du marché.

Les constructeurs profitent ainsi de la présence dans le département d'un important réseau de spécialistes : voiles, mâts, fabrication de pièces sur mesure, gréements, accastillage, moteurs, etc. De nombreux réparateurs assurent des opérations de rénovation, de maintenance et de gardiennage...

De plus, la présence de chantiers navals et de plusieurs milliers de bateaux en escale permettent la création de nombreux services aux entreprises et aux plaisanciers. Complété par les architectes, les designers et les bureaux d'étude, cet ensemble de compétences forme une concentration de talents unique en France.

© CG17

Le mardi 6 décembre, Dominique Bussereau visitait le Nautic et saluait les entreprises de la Charente-Maritime.

LA FILIÈRE EN QUELQUES CHIFFRES

- 400 **entreprises représentant tous les métiers de la filière.**
- 400 M€ **de chiffre d'affaires.**
- 4 000 **emplois directs.**

Le soutien du Département

Qu'il s'agisse d'équipements portuaires, d'événements ou d'économie, le Département a toujours soutenu la filière nautique, sous tous ses aspects. Concernant les structures, rappelons que sur les 61 sites portuaires de la Charente-Maritime, 40 sont sous compétence départementale.

Avec le Grand Pavois, dont il est un des principaux partenaires financiers, le Département participe au rayonnement de l'un des plus grands salons nautiques à flot au monde.

Au plus près des entreprises enfin, le soutien à l'activité économique n'est pas en reste : grâce à ses dispositifs d'aide à la création d'entreprises, comme l'Incubateur ou Charente-Maritime Initiatives, le Département participe à l'émergence de nouveaux acteurs de la filière.

14 ENTREPRISES PRÉSENTES SUR LE STAND

Constructeurs
- Naval Force 3, *Class 2M* quillard contemporain
- Fora Marine, voilier de croisière *RM 1060*
- Chantier naval Franck Roy, Joli Morgann, bateau en bois
- 2Win, *Twincat 15* catamaran de sport
- Inpuls, char à voile *Sailkart*,
- Bamba Yachts, catamaran
- Neel Trimarans, trimarans de croisière

Chantiers navals
- Lecamus, *Resist*, semi-rigide en polyéthylène
- Techni Yachts Pinta, voiliers et bateaux à moteur
- Candela, charpente navale

Bureaux d'étude
- CRITT matériaux, matériaux polymères et composites
- CRAIN, études, recherche et développement
- Yachts Concept, constructions neuves et customisation

Association de Refit
- Pôle Refit, rénovation et refonte pour la grande plaisance

Témoignages

• *« Je veux saluer l'action des collectivités locales qui, par leur intervention, permettent à nos nombreuses PME et TPE de présenter leurs produits et leurs services lors d'événements économiques majeurs comme le Nautic de Paris. En effet, notre filière nautique comprend à la fois des grandes entreprises déjà présentes sur les marchés internationaux, mais également des PME et des TPE présentant des produits innovants, et qu'il convient donc d'encourager ».* Jean-François Fountaine, président de la Fédération des Industries Nautiques et président des chantiers Fountaine-Pajot.

• *« 13 ans d'existence, 11 ans de Nautic ! Après 2 ans d'absence, je suis là cette année grâce à l'initiative du Département. Je n'ai qu'un mot : merci. »* Franck Roy, construction navale Franck Roy.

Franck Roy
© CG17

• *« Un stand économique institutionnel a vraiment sa raison d'être pour représenter des niches. J'espère que cette opération sera reconduite l'année prochaine ».* Christophe Laurent, Bamba Yachts.

BRÈVES

Transport Cohérence,
le transport maritime innovant et équitable, soutenu par l'Incubateur départemental

Transport Cohérence est une compagnie maritime innovante dans le transport à voile de marchandises et de passagers. Ce nouvel armateur propose un transport écologique et équitable, à un prix compétitif, avec un voilier de charge « éco-conçu » comme un laboratoire d'application de nouvelles technologies.
C'est un des projets soutenus par le Département, grâce à l'Incubateur. Ce dispositif départemental intervient en amont des projets de création d'entreprise. Il propose, aux jeunes diplômés porteurs de projets, expertise, aide financière, accompagnement et logistique de base.

Pôle Refit

Le Refit, c'est la rénovation et la refonte de bateaux de grande plaisance. Le Pôle Refit de La Rochelle, c'est l'association de professionnels réunis dans un même esprit d'excellence. Maîtrise d'œuvre, construction, rénovation, restauration, ébénisterie, sellerie, peinture, bureau d'études, voilerie : quel que soit le projet, il reste unique et réalisé sur mesure dans un souci de perfection et de respect des plus grandes exigences.
Le Pôle Refit contribue ainsi au rayonnement de la filière dans le paysage international de la grande plaisance.

Watt&Sea et Voileries Klein : c'est parti !

Une autonomie d'énergie totale à bord ? Avec Watt&Sea, c'est désormais possible.
Après des essais concluants, le propulseur électrique de Yannick Bestaven entre dans une phase d'industrialisation et de commercialisation.
Voilerie Klein réalise sur mesure l'habillage extérieur des bateaux. Depuis 2007, Christophe Audouin en a repris l'activité et mise sur des matériaux issus des dernières technologies.

© Voilerie Klein

Le point commun entre ces deux entreprises, c'est Charente-Maritime Initiatives. Cette association, soutenue par le Département, attribue un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, aux jeunes entreprises de production industrielle ou de services aux professionnels qui créent leurs 3 premiers emplois.

Tonnay-Boutonne

Ciné-Rex

Le numérique et le 3D en 2012

Le cinéma du canton, entièrement géré par des bénévoles, va passer au numérique, si tout va bien… Car la route est longue pour installer une cabine de projection informatique. D'abord trouver les financements et là, la SEP (Société d'éducation populaire, association qui exploite le cinéma) va devoir, outre le fait d'utiliser ses fonds propres (10 000 €), emprunter à une banque. Le numérique au cinéma n'a rien à voir avec les « home-cinéma » des salons et les DVD à 19,99 € ou même la télévision haute définition (HD) ! La qualité de l'image du support doit être bien supérieure pour pouvoir projeter sur un écran d'une huitaine de mètres de largeur et… bien sûr en 3D. Enfin, côté technique, la salle équipée en son monophonique va passer au son stéréo avec 3 hauts parleurs en façade et 6 sur les côtés !

Tout cela a un coût : 96 000 € hors taxes et une TVA à 19,6 % qui représente environ 19 000 € (qu'il faut payer mais qui sera remboursée par la suite). Les collectivités, heureusement, viennent en aide à cette opération : la Région pour 20 000 €, le Département pour 8 000 €, la Communauté de communes pour 8 000 €. L'État, via un fonds spécial mis en place au niveau du Centre National de la Cinématographie (CNC, dépendant du Ministère de la Culture) pour « les cinémas les plus fragiles »*, va donner 40 000 €. La Mairie de Tonnay-Boutonne prenant en charge l'acquisition des lunettes 3D qui ne le sont pas par les autres collectivités (5 470 € – ce sont des lunettes « intelligentes » et non « passives » comme autrefois).

Calculez ! Il manque encore 24 000 € ! Mais en plus, la SEP va devoir avancer les fonds car les aides ne seront versées qu'une fois l'équipement installé. Elle doit donc négocier avec une banque un prêt-relais de 70 000 € remboursable au fur et à mesure des versements des collectivités et du remboursement de la TVA.

Les démarches avancent et les spectateurs peuvent espérer un passage au numérique au deuxième trimestre 2012. Patience encore… mais cela n'enlève rien à la qualité de l'accueil et de la programmation du Ciné-Rex actuellement : alors n'hésitez pas à venir dans « votre » salle !

* Les autres cinémas (multiplexes) reçoivent une contribution « obligatoire » de la part des distributeurs de films qui font une économie sur le prix des copies (le tirage des copies 35 mm était cher). Ce mécanisme appelé « frais de copies virtuels » est applicable tant que la couverture du coût de transition n'est pas assurée et au plus jusqu'en 2021.

La cabine avec le projecteur 35 mm

Les travaux dans la cabine

Qui dit informatique dit climatisation et la cabine de projection doit en être équipée (au grand bénéfice des projectionnistes qui y supportaient parfois des températures de 30°/35° en été !).

Qui dit climatisation dit aussi un peu d'isolation (notamment la porte de la cabine vers l'extérieur). Comme l'ancien projecteur 35 mm sera conservé (indispensable pour les séances scolaires dont les films du patrimoine seront toujours sur ce support et en attendant la mise en place d'un vaste programme de numérisation des films anciens, piloté par le ministère de la Culture), il faut ouvrir une nouvelle fenêtre pour projeter l'image numérique. Enfin, le circuit électrique doit être réaménagé. Tout cela avant d'accueillir le projecteur numérique, sans oublier la formation des projectionnistes qui vont du coup oublier le ruban adhésif permettant de mettre bout à bout les bobines (les « galettes » de 20' chacune) des films 35 mm !

En chiffres

C'est entre 3 600 et 4 000 spectateurs par an, y compris les scolaires (écoles et collège).

Un tarif très attractif : moins de 16 ans, 4,50€, plus de 65 ans, 4,50€, et normal, 5,50€.

Le cinéma est aidé par la Communauté de communes (5 400 €) et perçoit, au titre de sa programmation Art & Essai, une aide de 4 800 € du CNC.

Au printemps, Ciné-Passion 17 proposera une soirée « Iran » avec le film « Noces éphémères » et un spectacle de l'Ensemble Badila, composé d'une danseuse persane et de cinq musiciens français, indiens et iraniens.

L'Assemblée générale de la SEP (Ciné-Rex) se tiendra le samedi 21 janvier à 9 h 30.

Et l'évêché ?

Le propriétaire des murs est l'évêché, qui avait annoncé le transfert de propriété au départ de l'Abbé Logeais et qui maintenant n'est plus vendeur. Une convention tripartite entre celui-ci, la Communauté de communes et la SEP, pour la mise à disposition des locaux, est en cours de signature. Détail : le parking est de la responsabilité de la commune !

Anglais et Français à la même table

C'est ce que proposait l'association So British afin d'établir une égalité de chances pour les équipes participantes à ce quiz anglo-français le samedi 10 décembre à la salle de la Tour. Neuf équipes de cinq ou six personnes pour un match en deux parties de vingt questions chacune, entrecoupé d'un entracte où vin chaud, bière, thé, pâtisseries anglaises (mince pies) et françaises (canelés), crêpes étaient proposés pour se remettre du stress des questions.

Nathalie Wartel, présidente de l'association, qui donne des cours de français aux étrangers, et Becky Nicolas, qui donne les cours d'anglais aux Français, annonçaient à tour de rôle, en prenant soin de bien articuler (!), une question en français et une en anglais sur le thème de Noël, dans une ambiance particulièrement animée.

Un beau succès pour ce quiz qui reprend une idée du BIJ (Bureau information jeunesse), et alors que le Ciné-Rex projetait « Les intouchables » et que les pompiers fêtaient la Sainte Barbe : il y avait beaucoup de monde et de voitures dans les rues de Tonnay-Boutonne ce samedi !

L'association a d'autres projets (peut-être un pique-nique) afin de renouveler cet échange entre Anglais et Français, en espérant que les « Anglais seront moins timides » car la parité n'a pas été respectée samedi.

Questions établies par l'association So British pour la soirée du 10 décembre. Les questions basées sur le « visuel » ont été supprimées (il y avait au total 40 questions).

1) How many reindeers does Father Christmas have ?

2) Que fête-t-on le 6 décembre en France ?

3) What meat do British people traditionally eat on christmas day ?

4) Qui est le père célèbre pour ses punitions et dont on menace les enfants quand ils n'ont pas été sages (il accompagne souvent un Saint très célèbre à l'époque de Noël) ?

5) What could you find hidden in the Christmas Pudding ?

6) De quelle région de France vient la tradition du sapin décoré et à quel siècle est-il arrivé en France ?

7) Qui apporte les cadeaux de Noël dans les régions de l'Est de la France ?

8) How many candles are on the advent wreath ?

Les participants attentifs aux questions

9) Quel est le dessert traditionnel en général, en France ?

10) What nice things to eat and drink do we put out for Father Christmas ?

11) Comment appelle-t-on les figurines, en général en terre cuite, qui ornent la crèche traditionnelle ?

12) Who could come to your house asking for money just before Christmas ?

13) Dans le sud de la France, combien ont-ils de desserts à la fin du repas de Noël et pourquoi ce nombre ?

14) Which famous clock chimes in the New Year ?

15) Que veut dire « Noël » en français ?

16) Just after midnight on New Year's Eve who should come in the front door and what is he carrying with him for good luck ?

17) D'où viendrait l'origine de la couleur et du style du costume du père Noël ?

18) Quels sont les prénoms des 3 rois mages ?

19) What do we put on the top of the Christmas Tree

20) Que suspendaient les Alsaciens à leur arbre de Noël avant les décorations actuelles ?

21) About what time is the Queen's speech televised on Christmas Day ?

22) Comment appelle-t-on les desserts de l'Épiphanie et que trouve-t-on dans ces desserts ?

23) Que placent généralement les enfants devant la cheminée ou le sapin le soir de Noël ?

24) How many Christmas Cards does the average English person send a year ?

25) Quelle est la pâtisserie la plus fréquente sur les marchés de Noël en Alsace ?

26) What is special about the 26 th December ?

27) Qui a chanté « petit papa Noël » pendant très longtemps à la télévision ou à la radio ?

28) What is a pantomime and can you name a popular one

29) Que se passe-t-il quand une personne trouve l'objet dans les desserts du 6 janvier ?

30) When do we traditionally open our christmas presents ?

31) Que boit-on à Noël pour se réchauffer, souvent sur les marchés de Noël ?

32) When should you take down the christmas decorations ?

33) Qu'offrait-on autrefois au jour de l'An (tradition, qui se perd) ?

34) Quel saint fête-t-on le 31 décembre ?

35) En décembre, qu'utilisent chaque jour les enfants pour les aider à attendre le jour de Noël ?

Les réponses

1) 9 : Their names are Dasher, Dancer, Prancer Vixen, Comet, Cupid, Donner, Blitzen and Rudolph.

2) La St Nicolas

3) Turkey

4) Le père Fouettard

5) Traditionally a silver coin (six pence) was hidden inside the Christmas Pudding. The silver coin brought good luck to whoever was lucky enough to find it when the pudding was cut

6) D'Alsace, du XIXe siècle

7) St Nicolas

8) 5 for the 5 Sundays in advent. It's a wreath made of a circle of green branches. Four candles (traditionally red) stand in the circle and each one represents one of the four Sundays of Advent. In the centre of the circle is a fifth candle (traditionally white), the Christ Candle, which is lit on Christmas Day

9) La bûche de Noël, symbole de la bûche de bois que l'on mettait dans la cheminée avant de se rendre à la messe de minuit, (créée en 1879)

10) A glass of Brandy/sherry and a mince pie, and a carrot for Rudolph.

11) Les santons

12) Carol singers. People go from house to house singing carols and collecting money for charity

13) 13, en mémoire des participants à la Cène : le Christ (la Fougasse) et les 12 Apôtres (raisins secs, figues sèches, nougat, pâte de coing, calissons, cédrats, noix, noisettes, amandes, poires prunes et dattes)

14) Big Ben

15) Synonyme d' « espoir de fête », le mot vient du latin « natalis » : « jour de naissance »

16) A dark haired person carried a piece of coal, some bread, some money and some greenery. These were all for good luck.

17) La couleur rouge : St Nicolas, et en 1931, Coca-Cola dessine le vieil homme en train de boire un coca vêtu de son costume actuel (pantalon, haut et ceinture)

18) Melchior, Gaspard, Balthazar

19) A star

20) 3 possibilités : Des pommes en écho à la pomme du paradis (des fruits), des fleurs de papier des gâteaux (des gaufrettes, des petits gâteaux en forme d'étoile), selon la légende, les fruits vinrent à manquer et les verriers les remplacèrent par des petites sphères de verre, là se trouverait l'origine des boules de Noël

21) About 3pm

22) Les couronnes et les galettes des rois qui rappellent la visite des rois mages à Jésus, on y trouve des fèves

23) Leurs souliers

24) 50

25) Le pain d'épice

26) The 26 th December is Boxing Day (un jour férié) and was traditionally a day to give presents to the poor. collection boxes for kept in churches and the money distributed.

27) Tino Rossi

28) It's a family christmas show at the theatre : Peter Pan, Puss in Boots, Snow White

29) Il ou elle devient roi ou reine et doit acheter une autre galette ou couronne

30) On the 25 th - early in the morning.

31) Du vin chaud

32) On « twelfth night » the 5 th of January

33) Les étrennes

34) St Sylvestre

35) Le calendrier de l'Avent

SARL CATEAU
Volailler depuis 1954, vous propose
UNE GAMME FERMIÈRE DE PRODUITS DE FÊTES :
CHAPON - DINDE - OIE - POULARDE - PINTADE CHAPONNÉE
PINTADE - CANARD - CANETTE - COQ - POULET
FOIE GRAS D'OIE ET CANARD FRAIS ET VERRINES
UNE GAMME DE GIBIER
PIGEONNEAU - CAILLE - FAISAN - PERDREAU
CUISSOT DE CHEVREUIL - BICHE
Présent sur les marchés de St-Jean-d'Angély les mercredis et samedis
Saintes les mardis, mercredis, vendredis et samedis
Royan les samedis et dimanches - Aulnay de Saintonge le dimanche
Renseignements et réservations
Tél. 05 46 32 30 14 - Portable 06 80 92 54 29

IDÉE CADEAU
Un abonnement à l'Angérien Libre
Le cadeau qui se renouvelle chaque semaine
Le seul journal qui annonce toutes les animations sur l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély (et même au-delà) !
Le journal d'ici
Pour suivre la vie locale
Pour participer aux festivités locales
Pour rester en contact avec ceux que vous aimez
BULLETIN D'ABONNEMENT EN PREMIÈRE PAGE

Les Jardins "Clément"
Paniers de légumes de saison à la demande
Livraison gratuite sur Saint-Jean-d'Angély (domicile ou entreprise)
SERVICE CONTINU PENDANT LES FÊTES
CLÉMENT Guillaume - Producteur
06 22 78 59 91 - www.lesjardinsclement.fr

FLORIDE PRIMEURS
Horaires d'ouverture :
Lundi : 15h-18h
Mercredi et dimanche : 8h30-12h30
Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi : 8h30 - 12h30 / 15h-19h
Tél. 05 46 26 91 85
15, rue de la Grosse Horloge - 17400 ST-JEAN D'ANGÉLY

Tonnay-Boutonne

Le « ciné-passion » perturbé par la tempête

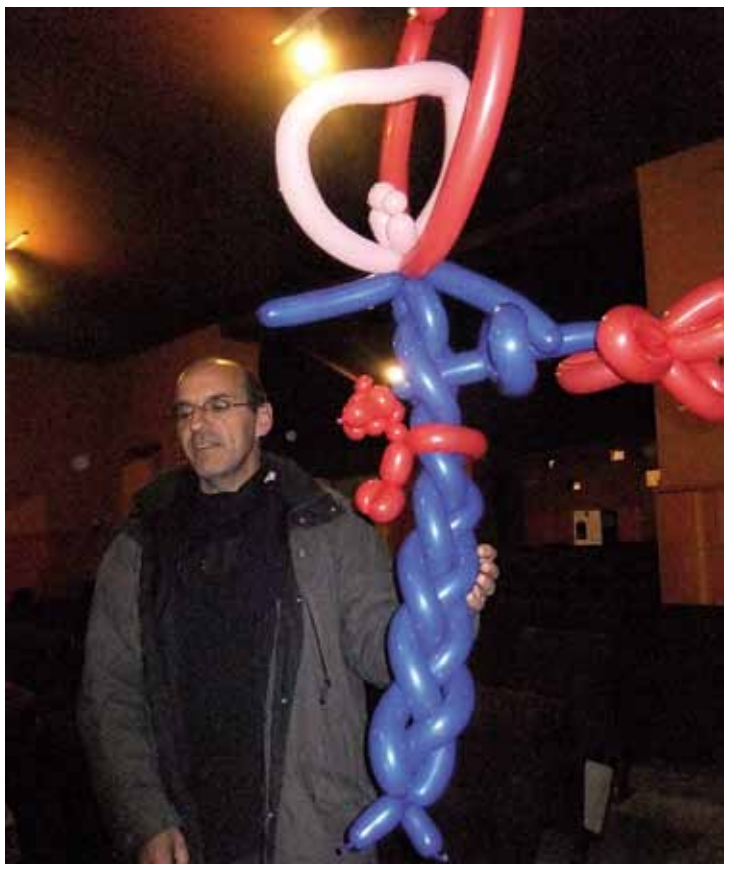

L'instituteur repart avec l'œuvre de Félix...

La séance prévue pour les enfants du canton, vendredi matin à 9 h 30, a été annulée en raison de « Joachim » et s'est déroulée dans l'après-midi, mais avec seulement les enfants des écoles de Tonnay-Boutonne, le transport n'ayant pu être assuré. Rappelons que cette séance regroupait le spectacle « Le monde de Félix », mélangeant magie, jonglerie et mime, et le film « Le tableau » de Jean-François Laguionie, alternant animation et prise de vues réelles.

Félix (Nicolas Plassard), accompagné au piano par Aurélie Perret, a enchaîné des numéros de cabaret dont un, spectaculaire, avec un bilboquet. Le « clou » du spectacle, qui est d'ailleurs celui par lequel Félix a commencé, est le « rêve de l'avare » où les pièces de monnaies apparaissent à foison ! Une heure de rire, d'émerveillement pour les enfants et les adultes.

Le film « Le tableau », 4e long-métrage d'un réalisateur qui ne sort un film que tous les huit ans environ, est une réflexion sur le pouvoir et la différence, à partir des personnages des tableaux d'un peintre. Les « Toupins » (entièrement peints) chassent les « Pafinis » (auxquels il manque des couleurs) et les « Reufs » (qui ne sont que des esquisses). Quatre personnages partent à la recherche du peintre pour tenter de comprendre ces « différences »… Un film un peu difficile qui servira de base à un travail scolaire ou à des échanges avec les parents.

Jardins de Voltonia

De fils en aiguilles

Jusqu'au dimanche 8 décembre 2012, les Jardins de Voltonia proposent des « ouvrages de dames »… Des ouvrages que les dames du temps jadis aimaient pratiquer les après-midi de pluie ou de froid dans leurs boudoirs, au coin du feu. Il y a du patchwork en pièces, du patchwork américain, du crazy, de la dentelle aux fuseaux, de la broderie, de malicieux pantins, proposés par Esla, Christiane, Marie, Annette…

Des journées de vente d'objets sont proposées : mardi 27, mercredi 28, jeudi 29 décembre, mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 janvier, de 10 h à 17 h 30.

Torxé

Avis de la mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé pour congés du 26 au 31 décembre 2011.

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou a ses adjoints.

AG du club des Aînés

L'Assemblée générale du club des Aînés aura lieu le **jeudi 12 janvier** à 14 h 30, à la salle du Club.

ImprimerieBrisson
Pour vos vœux de bonne année ou pour vos cadeaux de Noël
Pensez à commander dès maintenant vos
CARTES DE VISITE
29, avenue Leclerc
17400 ST-JEAN-D'ANGÉLY
05 46 32 02 24

Val de Trézence

La Maison de santé dans les temps

Encore du travail d'ici mars 2012…

Gérard Massé, maire de Saint-Laurent-de-la-Barrière, et vice-président de la Communauté de communes chargé des travaux, avait fait savoir lors de la dernière réunion de la CDC, que l'avancement de la Maison de santé respectait le calendrier prévu. Ce qui a été constaté de visu sur place le mardi 14 décembre en réunion de chantier avec l'architecte, Christophe Pillet, les responsables menuiserie, maçonnerie, le plaquiste, l'électricien et en présence de Claude Jousseaume et du docteur Dominique Hidrot, de l'association Esculape. Des modifications ont été toutefois apportées en cours de route : la toiture végétalisée a été abandonnée faute de crédits suffisants (ce sera une toiture plate, classique), avec l'arrivée possible d'un troisième médecin il est envisagé de convertir la salle pour les urgences ou la salle de réunion en 3e cabinet médical. Le personnel soignant disposera de sanitaires et douches réservés, d'un studio de garde, d'une salle de repos, de réunion. Avant Noël, le béton spécial pour le sol chauffant sera coulé sur les quelques 700 m² de superficie. Il séchera le temps de la pause des congés de fin d'année. La fin des travaux est donc toujours prévue en mars 2012.

Pour vos cadeaux de fin d'année, pensez
Au Panier Gourmand
Cave
Épicerie fine
45, rue Gambetta
17400 ST-JEAN-D'ANGÉLY
Tél. 05 46 33 34 82

Nachamps

Fermeture de la mairie / Permanence électorale

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 26 décembre 2011 au 2 janvier 2012.

Une permanence sera assurée le samedi 31 décembre de 10 h à 12 h.

En cas d'urgence s'adresser au maire ou à l'adjoint.

Le père Noël toujours en balade

Puy du Lac

Avec la municipalité

Tout le monde avec le Père Noël et le magicien

Pas de cadeau mais un spectacle de magie avec «Jeff», habillé en clown, le dimanche 18 décembre avant une distribution de chocolats et un goûter pour tous, sous le parrainage de Josette Docet, maire adjoint et de Bernard Godard, conseiller municipal.

Annezay

Avec la municipalité

Photo de groupe avec le Père Noël

Quinze enfants de moins de 12 ans ont reçu les cadeaux offerts par la municipalité le samedi 17 décembre en présence du maire, Philippe Jouve, et avant de partager un goûter. Quelques parents et enfants ont prolongé l'après-midi par un repas en commun.

Tonnay-Boutonne

Avec les donneurs de sang

Le père Noël se fait vieux, il doit être soutenu … !

Après une séance de cinéma au Ciné-Rex avec «Le monstre de Paris», les enfants des donneurs de sang (avec les parents) ont accueilli le Père Noël, qui s'est fait longuement attendre, à la salle de la Tour. Après les cris «Père Noël, Père Noël» de plus en plus fort et la chanson «Petit papa Noël», le bonhomme est arrivé, marchant difficilement avec l'aide d'une canne (!), mais a pu quand même distribuer les cadeaux aux enfants. L'effectif est passé de 41 à 51 cette année, ce qui veut dire qu'il y a plus de donneurs et le président, Jean-Pierre Michaud, les a remercié. Un goûter a suivi.

Le prochain don est prévu le mardi 31 janvier. L'assemblée générale aura lieu le vendredi 3 février et l'association organise un concours de belote le dimanche 12 février.

Cherbonnières

Au Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 13 décembre. Voici ses principales délibérations :

Devis effacement des réseaux au Breuil - Le maire présente au conseil deux devis concernant des travaux de renforcement électrique souterrain et de génie civil France Télécom au Breuil. Respectivement, le montant à la charge de la commune est de 16 573,48 euros et de 36 729,65 euros TTC.

Le vote donne 2 voix contre, 5 voix pour et 1 abstention. Avis favorable.

Des demandes de subvention vont être demandées auprès du Conseil général, Conseil régional et État.

Devis assainissement pluvial au Chay - Le maire présente au conseil trois devis. Après étude, ce dernier décide de revoir l'affaire ultérieurement avec de nouveaux devis pour des travaux différents.

Devis alarme pour la mairie - Le maire présente au conseil deux devis. Ce dernier décide de revoir l'affaire ultérieurement avec de nouvelles propositions.

Décisions modificatives - Le maire informe qu'il manque des crédits au programme voirie 2011 et qu'il convient d'effectuer un virement de crédits. De même, il informe que des factures vont arriver prochainement concernant l'aménagement du nouvel atelier communal. Pour permettre leur règlement, il serait bien de créer le programme d'investissement maintenant. Avis favorable du conseil.

Recensement de la population - Le conseil municipal désigne Mme Annie Violleau, qui accepte, comme coordonnateur. Il désigne également Mme Françoise Gicaillaud, qui accepte, pour assurer les fonctions d'agent recenseur. Sa rémunération sera basée sur 950 euros bruts.

Devis réfection plancher église - Le maire présente au conseil un devis d'un montant de 2 931,10 euros. L'affaire sera revue ultérieurement.

Devis compteur d'eau pour nouvel atelier communal - Le maire présente au conseil un devis de la RESE d'un montant de 1 532,64 euros pour l'alimentation en eau du nouvel atelier communal. Avis favorable.

Devis division cadastrale au bourg - Le maire présente au conseil un devis de la SCP Erick Mechain, d'un montant de 647,06 euros, pour une division cadastrale en vue d'acquérir une partie de terrain pour permettre à M. et Mme Bouhier d'accéder plus facilement à leur propriété.

M. et Mme Bouhier sont d'accord pour participer à 50 %. L'acquisition par la commune pourra se faire par acte administratif pour l'euro symbolique pour ensuite classer dans la voirie communale.

Projet acquisition terrains à Grand Fief - En prévision de l'aménagement des abords du lavoir de Grand Fief, le maire propose d'acquérir des terrains attenants et appartenant à MM. Durand et Cholet. Le prix d'achat proposé est de 0,38 euro le m². Une division cadastrale est également nécessaire. Un devis sera demandé à la SCP Mechain. L'affaire sera revue ultérieurement.

Propositions pour signalement atelier communal - Le maire présente au conseil différentes propositions pour la création d'un panneau signalant le nouvel atelier communal. Un modèle a été retenu.

Galette des rois - La galette des rois sera programmée le samedi 14 janvier 2012.

Projet d'aménagement au lavoir de Grand Fief - Un projet du futur aménagement aux abords du lavoir de Grand Fief a été présenté. Il peut être consultable en mairie ou sur le site de la commune.

Achat chariot pour la salle des fêtes - Le maire propose au conseil l'achat de fournitures d'entretien pour la salle des fêtes. Le devis présenté par la Société Deslandes, pour l'achat d'un chariot et de deux balais, s'élève à 195,41 euros TTC. Avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire fait part que la prochaine réunion pour le PLU sera le 4 janvier 2012 à 14 h 30.

Le maire présente les diagnostics accessibilité des bâtiments communaux. Un montant d'environ 100 000 euros sera à prévoir, durant les années à venir, pour la mise aux normes.

Le maire fait part de nouvelles réglementations concernant la taxe d'aménagement qui reste à 1 % pour la commune.

Déménagement nostalgique

C'est en effet avec beaucoup de nostalgie en ce matin du 19 décembre 2011, qu'il a fallu déménager notre école... Après un peu plus d'un demi-siècle (depuis sa rénovation), c'est plus qu'une page qui se tourne, mais un livre qui se referme... Un grand livre qui renferme beaucoup de souvenirs, beaucoup d'histoire. Dès élèves devenus parents et grands-parents, qui voient aujourd'hui disparaître tout un symbole de leur vie, un milieu de gaieté et d'espoir, une source de vie qui animait le quartier et qui, désormais, sera un quartier vide ! Après nos épiceries, notre boulangerie, une tentative de fermeture de notre poste il y a quelques années, c'est aujourd'hui au tour de notre école de disparaître. Seule consolation pour nos petits élèves, ils rentrent dans des locaux beaucoup plus attractifs, spacieux et fonctionnels. A nous maintenant de méditer sur le devenir de nos locaux.

Un succès grandissant

Pour la deuxième année, notre association « La Cherbonnoise » organisait samedi dernier un repas de fin d'année. C'est un peu plus de soixante personnes qui se sont retrouvées dans notre salle pour apprécier et déguster des plats minutieusement préparés par toutes nos cuisinières.

Je remercie tous les participants (de plus en plus nombreux) et merci à celles et ceux qui ont mis tous leurs talents afin de préparer ce délicieux repas et permis de rassembler voisins et amis. Merci à tous.

Le Maire

Aulnay

Association des donneurs de sang bénévoles

L'Association des donneurs de sang bénévoles d'Aulnay vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour

Prochaine collecte : **jeudi 29 décembre** de 8 h à 13 h, à la salle municipale.

Nous comptons sur vous, venez nombreux. Nous avons besoin de vous. Le sang, c'est la vie. 10 000 dons par jour sont nécessaires et nous sommes dans l'urgence.

Cinéma à Aulnay

Séance pour les enfants, **vendredi 23 décembre à 14 h 30**, avec **« Un monstre à Paris »**, film d'Eric Bergeron (1 h 22).

Séance pour tous à **21 h** avec **« Poulet aux prunes**, film de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud (1 h 33), avec Mathieu Amalric, Edouard Baer, Maria de Medeiros.

Résumé : Téhéran, 1958. Depuis que son violon tant aimé a été brisé, Nasser Ali Khan, un des plus célèbres musiciens de son époque, a perdu le goût de vivre. Ne trouvant aucun instrument digne de le remplacer, il décide de se mettre au lit et d'attendre la mort. En espérant qu'elle vienne, il s'enfonce dans de profondes rêveries aussi mélancoliques que joyeuse, qui, tout à la fois, le ramènent à sa jeunesse, le conduisent à parler à Azraël, l'ange de la mort, et nous révèlent l'avenir de ses enfants… Au fur et à mesure que s'assemblent les pièces de ce puzzle, apparaît le secret bouleversant de sa vie : une magnifique histoire d'amour qui a nourri son génie et sa musique…

Paroisse Notre Dame de Saintonge

Horaires des messes :

Vendredi 23 décembre : confessions à la chapelle à 10 h ; messe à 11 h 30 à la chapelle du presbytère d'Aulnay (sous réserve de confirmation le dimanche précédent).

Samedi 24 décembre, célébration de la naissance de Jésus : veillée à 19 h suivie de la messe.

Dimanche 25 décembre : messe de la Nativité à 11 h à Fontaine-Chalendray.

Repas paroissial :

Dimanche 8 janvier 2012, au prix de 12€/adulte et 5€/enfant. Inscriptions dès que possible au presbytère, Tél. 05 46 33 10 49.

Activités diverses au presbytère :

Lundi à 14 h, atelier patchwork.

Mardi à 14 h 30, permanence accueil Secours Catholique à partir du 13 septembre ; à 20 h 30, à St-Pierre-de-Juillers, Chorale paroissiale.

Mercredi de 10 h 30 à 12 h, catéchèse pour les enfants du primaire ; à 15 h 30, prière du chapelet.

Jeudi à 17 h, adoration eucharistique.

Vendredi : Permanence du Père Pierre Bigot au presbytère de 9 h 30 à 11 h 30, sous réserve de confirmation le dimanche précédent.

Aumônerie de l'hôpital :

Si un membre de votre famille ou de votre entourage est hospitalisé, n'hésitez pas à contacter le service de l'aumônerie :

-à St-Jean-d'Angély : 05 46 59 52 37
- à Saintes : 05 46 95 14 35

Paroisse Notre Dame de Saintonge
Tél. 05 46 33 10 49

Fontaine-Chalendray

Loto

La Société des Fêtes de Fontaine-Chalendray organise un loto le **vendredi 30 décembre** à 21 h, à la salle des fêtes du village (ouverture des portes à 19 h 30). 42 quines. Nombreux lots de valeur : téléviseur LCD 80 cm, vélo adulte, panier réveillon, bon d'achat 100€, autocuiseur, cafetière expresso, lecteur DVD, jambons, huîtres, petit électroménager, radiateur électrique, outillage électroportatif, lots de vin, vaisselle, panière gourmande. Tombola.

Carton : 1,60€ ; plaques acceptées.

Sur place, buvette et sandwichs.

Réservations et renseignements :
Tél. 05 46 33 01 27

Loiré-sur-Nie

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du 26 au 31 décembre 2011. En cas d'urgence, prière de s'adresser au maire ou aux adjoints.

Néré

Fermeture de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de la mairie sera fermé du 26 décembre 2011 au 2 janvier 2012 inclus. En cas d'urgence, prière de contacter M. Gilles Benoist (1er adjoint) ou Mme Brigitte Morin (2e adjoint).

Devenez correspondant de l'Angérien Libre pour le canton d'Aulnay !

Vous aimez la vie locale.

Vous avez le sens du contact.

Vous savez rédiger.

Vous savez prendre des photos et possédez un appareil photo numérique.

Vous disposez d'un ordinateur et d'une connexion internet...

Contactez Olivier Lepoutre par mail pour faire acte de candidature :

langerien-redac@orange.fr

Dampierre-sur-Boutonne

Le « Petit bonheur », le bien nommé

Il y a un an, Patrick Burh ouvrait un libre-service rue de la Poste pour le plus grand plaisir d'une population qui ne devait désormais plus faire des kilomètres pour attraper un litre d'huile ou une plaquette de beurre. Fort de la réussite de son épicerie, le projet d'agrandissement germe alors dans l'esprit de « l'épicier » et avec la participation de la mairie, de la Région et de l'État, une réflexion s'oriente autour de l'ancienne boucherie également abattoirs à l'époque. Fruits et légumes déménagent alors pour s'offrir au public le 23 septembre dernier, dans des locaux fraîchement restaurés. Mais Patrick n'en reste pas là. Si le service postal, le dépôt de pain et la location de vélos faisaient déjà partie du panorama de la petite alimentation générale, pâtisserie, pizzas, gaz et rôtisserie sont venus améliorer l'ordinaire. Comme si cela ne suffisait pas, l'implantation d'un espace presse/loto est en cours, mais il faudra attendre encore quelque temps, celui d'obtenir toutes les autorisations. Enfin, pour le coup, il fallait être visionnaire, car le lieu magique jouxte le camping municipal, sans nul doute une clientèle potentielle qui ne manquera pas de venir frapper à la porte, peut-être simplement pour les croissants du petit déjeuner. Une quarantaine d'aventuriers en camping-cars ont déjà testé « Le Petit bonheur » et unanimement, effectivement, ce fut un vrai bonheur ! Priscilla et Patrick vous accueillent du lundi au samedi de 7 h 30 à 12 h 45 et 15 h 30 à 19 h 45, le dimanche matin de 7 h 30 à 12 h 45. Fermeture le mercredi hors saison. « Le Petit bonheur » est ouvert tout l'été. En cette période de fêtes, vos hôtes ont judicieusement décoré la petite place, s'il vous manque du sel ou du poivre, en plus de venir vous dépanner, offrez-vous une courte visite, juste pour le plaisir des yeux.

Le Père Noël s'est invité « Au Petit bonheur »

Michel Leteissier

Canton de Burie

Ecoyeux

École de foot féminine

Premiers maillots et goûter de Noël

Ce mardi 13 décembre, l'ESEV (Entente Sportive Ecoyeux/Vénérand) organisait au Centre d'Accueil Féminin le goûter de Noël de l'École de Football Féminin avec la remise de leurs premiers maillots offert par deux de leurs partenaires du club, la maçonnerie Munier Alain (dont la fille joue dans l'équipe) et le Gourmet d'Asie, restaurant chinois de Saintes.

Le président Olivier Laroche a remercié ces deux partenaires sans oublier les autres sponsors, pour leurs gestes commerciaux et financiers, sans lesquels il n'aurait pas été possible d'avoir ces maillots qui coûtent très cher.

Ensuite, il a été fait un petit rappel de cette nouvelle école en rappelant que l'EFF (catégorie U6 à U12) est ouverte à toutes les filles de 6 à 15 ans qui souhaitent s'initier au football, avec inscription gratuite et sans licence. Pas de matchs officiels mais un entraînement sous forme d'initiation et de jeu scolaire, deux mercredis soir par mois l'hiver (mai et juin trois séances). Les filles sont encadrées par 3 entraîneurs diplômés initiateurs I depuis le 3 décembre 2011 : Alexandre Laroche, 25 ans, Christèle Penaud, 32 ans, et Anna Trochut, 20 ans, qui sont là pour les sensibiliser au football, leur apprendre la technique et faire quelques matchs amicaux. Peu d'écoles de foot féminines existent en Charente-Maritime, il y en a à Beurlay, Gémozac, et Rochefort.

Profitons-en pour parler aussi de l'équipe féminine adulte (les seniors féminins) avec 15 licenciées à ce jour, mais qui manque cruellement d'effectifs, pour un jeu à 7. Cette équipe recherche actuellement son gardien de but. Elles se retrouvent chaque mercredi soir de 19 h 15 à 21 h pour un entraînement avec Jean-Guy Rivero (entraîneur).

Il y a aussi des matchs le dimanche pour permettre des rencontres entre générations.

Cette équipe participe au championnat féminin de Charente et Charente-Maritime.

Dominique Heise

Migron

Soirée dansante

Le groupe Folk Dance de l'animation Migronnaise organise son traditionnel bal le **samedi 24 décembre** à partir de 22 h 15, salle municipale de Migron.

La soirée sera animée par 3 musiciens : Yannick, Yohan et Michel.

Entrée gratuite. Buvette. Bourriche.

Réservation des tables : 2,50€ la chaise au 05 46 94 95 96 ou 05 46 94 96 74 ou 05 46 94 96 60.

Nous vous attendons encore nombreux.

Les bureaux de L'Angérien libre seront fermés les vendredis 23 et 30 décembre, les lundis 26 décembre et 2 janvier.

Merci de votre compréhension

Matha

Vélo Club Mathalien

Un bilan satisfaisant

L'assemblée générale du vélo club de Matha s'est déroulée le vendredi 9 décembre 2011 au complexe associatif de Matha.
Le président Marcel Guyonnet exprime sa satisfaction devant une salle bien garnie et accueille Mme Corinne Imbert, conseillère générale du canton de Matha et vice-présidente du Conseil général. Il remercie M. Claude Binaud, maire de Matha, d'être présent à cette assemblée et le gratifie pour le prêt de la salle. Il présente les excuses de M. James Rouger, président de la CDC de Matha, retenu par une autre réunion.
Le président donne la parole d'une part à M. le Maire et d'autre part, à Mme Corinne Imbert, lesquels, dans leur propos, remercient le président et toute son équipe pour l'animation permanente au cours de l'année avec ces belles épreuves cyclistes. Ces deux soutiennent le Vélo Club de Matha à tous les niveaux et ils ont été remerciés par l'assistance. Notons que le maire a donné une information pour organiser une grande épreuve à Matha, là encore le club a répondu présent et le cahier des charges sera sollicité pour finaliser ce projet.
Le président dresse un bilan satisfaisant pour la saison cycliste et retrace sur l'organisation des diverses épreuves de 2011. En premier, le Tour du canton dont le départ et l'arrivée se sont déroulés sur le boulevard Monmoine à Matha avec toujours cette grande ferveur auprès du public et un plateau de champions pour cette épreuve renommée du Sud-Ouest. Ensuite avec les épreuves de Mons, Bresdon, Matha et Bazauges.
Toutes ces courses cyclistes ont connu un grand succès, tant auprès des spectateurs que des participants. D'ailleurs, l'épreuve de Matha qui s'est déroulée le lundi, a connu un succès sportif important, elle sera reconduite l'année prochaine. Le président précise qu'il avait reçu un appel du comité départemental

De gauche à droite : M. Claude Binaud, maire de Matha ; M. Marcel Guyonnet, président du Vélo Club ; Mme Corinne Imbert, Conseillère générale du canton de Matha, également vice-présidente du Conseil général ; M. Jean-Michel Manceau, 1er vice-président du Vélo Club ; M. Jean Roche, secrétaire Ufolep et chargé de la sécurité.

UFOLEP pour organiser le championnat bi-départemental de contre-la-montre le 23 Juillet, et là encore, le club s'est investi et a réussi son pari pour le bon déroulement de ce championnat.
Le bilan moral est satisfaisant tout comme le bilan financier positif présenté par le trésorier Claude Macoin. Ces deux bilans ont été acceptés à l'unanimité.
Poursuivant son propos, le président donne connaissance des nombreuses victoires de nos coureurs sur les épreuves de la région ainsi que des médailles lors des championnats. Tous les coureurs ont été félicités ainsi que les nouveaux qui viennent de s'inscrire au club.
Le bureau a été reconduit dans sa majorité.
Président d'honneur : M. Claude Binaud.
Président actif : Marcel Guyonnet.
1er vice-président : Jean-Michel Manceau.
2e vice-président : Pascal Chaumet.
Secrétaire FFC : Michel Jasmain.
Trésorier : Claude Macoin.
Secrétaire UFOLEP et chargé de la sécurité : Jean Roche.
Le président remercie les membres du club qui s'investissent au cours de la saison sans oublier tous les bénévoles et signaleurs.
Ces mêmes remerciements vont également pour les maires et leurs personnels des communes qui nous reçoivent pour l'organisation de leurs épreuves ou du passage lors du tour du canton.
Il présente également un prompt rétablissement à ceux qui ont eu un problème dernièrement.
Le président a donné les grandes lignes pour l'année 2012 et a présenté tous ses vœux aux membres présents.
Un vin d'honneur a clôturé cette assemblée générale.

Le président,
Marcel Guyonnet

Avenir de Matha Football

Un goûter avec le Père Noël !

Samedi 17 décembre, les U6, U7, U8 et U9 de l'école de foot de l'Avenir de Matha Football ont reçu la visite du Père Noël. En effet, au local du club, Emmanuèle Berger, la responsable de l'école de foot, Etienne et Olivier, les éducateurs, et Didier Firmin, le président du club, ont organisé un goûter pour les enfants et le Père Noël leur a distribué des friandises. Devant le grand sapin décoré, les nombreux parents présents ont porté un toast à ce que la bonne ambiance perdure et que le club puisse continuer de genre d'événement.

Le cabinet infirmier de Matha
4 rue de la Maladrie
vous informe qu'à partir du 1er janvier 2012, les soins au cabinet seront effectués uniquement sur rendez-vous.
Il faudra systématiquement prendre un rendez-vous en téléphonant au 05 46 58 73 92 de préférence de 8 h à 18 h.
En votre aimable compréhension.

MATHA - Salle des Fêtes
VENDREDI 23 DÉCEMBRE à 20 h 30
SUPER LOTO
« SPÉCIAL NOËL »
du Comité des Fêtes de Marestay/St-Hérie de Matha
LES LOTS : 1 cuisse de bœuf. 2 quarts de cochon arrière. 2 quarts de cochon avant. 1 téléviseur. 1 réfrigérateur. 1 centrifugeuse. 1 friteuse. 1 aspirateur. 1 station météo. 1 bouilloire électrique. Nombreux jambons. 1 cuiseur vapeur. 4 panières d'huîtres + vin + citron. 1 carton de bouteilles de vin. De nombreux bons d'achats de 50, 40, 30, 25€. De nombreux lots de viande. Des paniers garnis de fruits et légumes. Des colis de viande. Des paniers garnis. Box de rangement, etc. Nombreux autres lots de valeur.
(L'abus d'alcool est dangereux pour la santé)
Tirage d'un lot surprise - Grande Tombola
1,60 € le carton
15 € les 10
Plaques acceptées
Buvette Sandwichs Gaufres
Réservations au 05 46 58 70 96 ou 06 42 91 44 94
Ouverture des portes 19 h
1 carton gratuit sur présentation de cette publicité

Parents épanouis, enfants épanouis

Une conférence-débat aura lieu le **mardi 3 janvier** à 20 h 30 au complexe associatif de Matha, sur ce thème, autour d'une méthode de communication simple pour tous. Elle est organisée par la CDC du pays de Matha et la Caisse d'allocations familiales.

Entrée libre.

Renseignements :
Sarah Serouge, au 05 46 58 62 16

Cinéma Le Forum

Jusqu'au 24 décembre, séances de cinéma gratuites pour les enfants de moins de 12 ans, financées par la Communauté de communes du Pays de Matha.

« Un monstre à Paris » : Film d'animation d'Eric « Bibo » Bergeron, pour enfants à partir de 6 ans, avec les voix de Matthieu Chédid, Vanessa Paradis, Gad Elmaleh.

Vendredi 23 décembre à 10 h
Samedi 24 décembre à 14 h 30

« Emilie Jolie, le film » : Film d'animation de Philippe Chatel et Francis Nielsen, pour enfants à partir de 3 ans, avec les voix d'Elie Semoun, François Xavier Demaison.

Vendredi 23 décembre à 14 h 30

« Les contes de la nuit » : Film d'animation de Michel Ocelot, pour enfants à partir de 3 ans.

Vendredi 23 décembre à 17 h

« L'Ours Montagne » : Film d'animation d'Esben Toft Jacobsen, pour enfants à partir de 6 ans

Vendredi 23 décembre à 20 h 45
Samedi 24 décembre à 10 h

« Mission impossible - protocole fantôme » : Film d'action tout public de Brad Bird, avec Tom Cruise, Jeremy Renner, Simon Pegg…

Mercredi 28 décembre à 20 h 45
Jeudi 29 décembre à 20 h 45
Vendredi 30 décembre à 20 h 45
Lundi 2 janvier à 20 h 45

« Villages fleuris » fait une fleur à la commune

Il n'est pas commun que les villages refleurissent en hiver. C'est pourtant le cas à Matha. La commune va bientôt pouvoir ajouter une plante supplémentaire sous ses panneaux d'entrée de village. Une seconde fleur vient de lui être accordée au concours régional des « Villes et villages fleuris ». Matha est ainsi la première commune de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély à obtenir cette distinction.
Dix ans se sont écoulés depuis que la municipalité a accédé au premier échelon de ce label qui récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel, propices à l'amélioration de la qualité de vie. Eric Heureloup, responsable des espaces verts à Matha a été récompensé à Niort par le comité régional du fleurissement de la France. Il a reçu le prix du meilleur jardinier. Une distinction d'autant plus remarquable que seules cinq personnes ont été récompensées dans tout le Poitou-Charentes. Mardi 13 décembre, Claude Binaud a convié le personnel des services techniques dans la serre de Matha afin de féliciter le travail de chacun.
Cette deuxième fleur fait la fierté du maire. Afin de l'obtenir, la municipalité avait dû veiller à diminuer les pesticides, à préférer les plantes persistantes aux plantes annuelles. Dans les lotissements, les eaux de pluie étaient récupérées pour l'arrosage des mas-

Le maire Claude Binaud est particulièrement fier d'avoir obtenu une deuxième fleur pour Matha

sifs. La population et notamment les jeunes avaient été invités à participer. *« En fait nous avions fait tout ce qu'on nous demandait et même plus depuis plusieurs années, mais à chaque fois, on nous adressait une fin de non-recevoir »*, regrette Claude Binaud sans comprendre.
La détermination a fini par payer, puisque cette année un nouveau jury leur a accordé le précieux sésame.
Il faudra attendre trois ans avant de pouvoir prétendre à une fleur supplémentaire. C'est d'ores et déjà l'objectif du maire. Les six membres du service technique attachés aux espaces verts auront du pain sur la planche. En 2012 ils travailleront notamment à la récupération des matériaux. Ils devront tendre vers plus de respect de l'environnement puisque la deuxième fleur que la commune vient d'obtenir n'a pas été récompensée de la mention « écologique ».
En parallèle Claude Binaud a pour projet de créer un ou deux arboretums supplémentaires. Ils souhaiteraient faire participer les écoles plus activement, d'autant que le thème du festival des « Chemins de la paix » 2012 devrait être « la biodiversité ». Et pour compléter le tout, d'ici quelques mois, le maire compte déposer une candidature au nom de la commune de Matha afin d'obtenir un ou plusieurs papillons, correspondant aux engagements de la Charte Terre Saine « Votre commune sans pesticide ».

Camille André

Bazauges

Vœux de la municipalité

Le maire, les adjoints, le conseil municipal ainsi que les employés communaux adressent leurs meilleurs vœux à tous les habitants de la commune.

Bonne et heureuse année, et bonne santé à toute et à tous.

Gibourne

Fermeture du secrétariat de mairie

La mairie sera fermée du 26 au 31 décembre 2011.

En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjoints.

« Les Couleurs de l'Antenne »

L'association « Les Couleurs de l'Antenne » a pour ambition de faire connaître toute forme d'expression artistique de la région, d'exposer des œuvres, de fédérer des peintres, des sculpteurs, des artisans d'art. Elle compte maintenant parmi ses adhérents des établissements pour handicapés dont la sensibilité artistique n'est plus à démontrer.

Si vous aussi vous êtes intéressé par ce programme et si vous aimez dessiner, peindre, sculpter, créer…, nous vous invitons cordialement à assister à son assemblée générale qui aura lieu le **samedi 7 janvier** à 10 h, salle de réunion de la Communauté de communes, place du Château d'eau à Matha. Nous pourrons alors faire plus ample connaissance.

Contact :
Anne Vincent, présidente
22, rue de l'Église - 17160 Prignac
Mail : anne@vincent-17.fr
Tél. 05 46 26 39 97
Site internet :
www.artmajeur.com/couleursdelantenne

Mons

Pour le plaisir des tout-petits

Samedi 10 décembre à la salle des fêtes de Mons, une trentaine d'enfants a pu assister au spectacle de fin d'année du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) du pays de Matha. Accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles, ils ont suivi avec attention les tribulations de Christine Knaub de la compagnie Torrent-Ciel. Son spectacle « Au jardin de Lucie » a été très apprécié des enfants. Courant après les papillons ou conduisant une brouette, Lucie a su séduire son jeune public. Cette animation clôturait une série de trois ateliers mis en place sur les sites du RAMPE (Matha, Neuvicq-le-Château, Mons et Beauvais sur Matha.

Camille André

Chantier d'insertion de la CDC

Un outil pour se remettre debout

Mardi 13 décembre avait lieu, à la salle des fêtes de Sainte-Même, la présentation et le bilan d'activité 2011 du chantier d'insertion de la Communauté de Communes de Saint-Hilaire-de-Villefranche.
Réunion d'importance en présence des maires d'Aumagne (et président de la CDC), Aujac, Authon, Bercloux, Brizambourg, Nantillé, Ecoyeux, Juicq, La Frédière, Nantillé, avec la vice-présidente de la CDC, une maire adjointe de Saint-Jean-d'Angély, le maire adjoint de Sainte-Même, la vice-présidente du Conseil général responsable des Affaires Sociales, le directeur de Pôle Emploi, un représentant de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), ainsi encore que des responsables des organismes et associations acteurs de l'insertion, et enfin un entrepreneur maraîcher/horticulteur, sans oublier bien sûr les encadrants du chantier d'insertion.
René Escloupier, président de la CDC, a ouvert la réunion : *« Nous avons à cœur, nous les élus, d'aider les personnes en difficulté et leur permettre ainsi de se réinsérer dans la vie sociale de tous les jours, bien sûr pour ceux qui le veulent, car nous avons actuellement un taux de réussite de 50 %, ce qui est tout à fait acceptable, compte tenu des difficultés rencontrées. Il faut leur réapprendre à venir au travail, être à l'heure, être dans une équipe, se sentir utiles. La fusion des CDC fait beaucoup parler, mais quoi qu'il arrive, nous voulons pérenniser ce chantier. Je me tourne vers vous, Madame la vice-présidente du Conseil général, pour que ce chantier puisse continuer, quelles que soient ses missions, et je compte aussi sur les élus de la future CDC. Un exemple pour prendre conscience de tout cela : une personne embauchée ne mangeait pas à midi car son budget essence, non prévu au départ, ne lui permettait plus de se payer son repas à midi. La personne a choisi de continuer à travailler et de se passer du repas. Nous avons trouvé une solution au problème, bien sûr, mais cela démontre la volonté des gens pour travailler et se réinsérer. Nous n'avons pas le droit de les abandonner. »*
Puis Salim Bey-Omar, responsable du chantier, présenta le dossier. Le chantier d'insertion de la CDC a été créé en 1996 avec comme effectif un encadrant à plein-temps, un aide encadrant et un agent administratif à mi-temps. Jusqu'en 2009, l'accompagnement fut fait par Parcours 17 (association pour les personnes en difficultés). Puis en 2010, l'accompagnement fut fait par les encadrants, grâce au recrutement d'un responsable, M. Bey-Omar Salim, et au passage de mi-temps à plein temps pour l'encadrante Corinne Crépol.

Leurs objectifs ?
Ils ont pour mission tout d'abord d'assurer l'accueil, l'embauche et la mise au travail sur des actions collectives, de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Ils ont aussi à organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de leurs salariés, en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable. Enfin, ils négocient des immersions dans les entreprises. Pour l'instant l'équipe est composée de 8 salariés hommes et femmes (l'équipe sera plus importante en 2012) disposant d'un accompagnement technique réalisé par Salim Bey-Omar et Corinne Crépol. Les salariés bénéficient aussi d'un accompagnement social individuel et socioprofessionnel dispensé par les mêmes encadrants.
Ce chantier d'insertion n'est en aucun cas de l'assistanat. Ce n'est pas un but mais un moyen pour faire autre chose dans la vie. C'est un passage pour réussir une réintégration sociale et il s'agit donc seulement d'un palliatif pour retrouver du travail. Il faut donc une contrepartie travail pour « la reconnaissance du salaire par le travail ».
Pour ce faire, l'équipe se doit de réaliser des travaux pour les onze communes de la CDC, comme de la petite maçonnerie (patrimoine communal), de la peinture, des espaces verts. Ce n'est en aucun cas une formation à un nouveau métier.
Ce chantier d'insertion a des liens importants avec le Conseil général, le Pole Emploi, la mission locale de la Saintonge, Parcours 17, la MSA (avec les personnes en charge du social), Envol 17 (formation et mise à niveau dans différentes matières), les assistantes sociales, Actif 17, à Chacun son Toi…t et bien sûr les entreprises (pour les immersions). Il y a aussi des partenaires financiers : la Communauté de Communes de Saint-Hilaire, le Conseil général, DIRECCTE et autres services de l'État comme l'ASP.
Puis ont été commentées et détaillées les statistiques de fonctionnement : effectifs, heures travaillées, travail dans les communes, accompagnement social, immersion et stages, accidents du travail, absences, un descriptif des chantiers réalisés en 2011, un profil des personnes en contrat et les sorties (concrétisées par des embauches en CDD, des créations d'auto entrepreneurs, etc…).
Enfin ont été évoqués les chantiers prévus en 2012.
Puis Frédéric Emard, entrepreneur maraîcher/horticulteur, expliqua comment après deux immersions en entreprise il est possible de proposer un contrat à la personne concernée. Quelques salariés du chantier d'insertion prirent ensuite la parole pour exprimer leurs remerciements vis-à-vis des élus, en expliquant leurs attentes, ce que leur a apporté le chantier, et surtout en montrant leur joie pour cette opportunité de retour à une vie sociale normale.
Ce qui permettra aux différents élus et responsables de l'assemblée de conclure : *« Combien de gens sont en attente de l'aide, du contact, de la chaleur humaine. Ils ont un parcours chaotique, un isolement total, pas de travail, sans perspectives, sans espoir, sans rien.*
Ce désespoir troublant pour ces chômeurs nous donne le sentiment que le chantier apporte quelque chose. Ils sont « les cabossés de la vie » et sans un chantier ils sont désespérés dans leur coin. Il faut savoir qu'il y a 40 chantiers d'insertion sur le département. C'est une situation d'espoir, qui va leur permettre d'exister professionnellement et socialement. C'est une nécessité et il faut des structures pour accueillir les gens en difficulté ».
M. Bey-Omar Salim, le responsable du chantier nous donnera ces quelques précisions supplémentaires : *« le but premier, réinsérer toute personne ayant des difficultés sociales (homme ou femme, majeurs), âgée de 18 à 60 ans, dans la vie courante et professionnelle. Ce sont obligatoirement des personnes au RSA et inscrites à Pôle Emploi. Une convention est signée avec le Conseil général, le Pôle Emploi, et DIRECCTE.*
Les encadrants traitent tous les problèmes des salariés de l'équipe : soins, santé, esthétique, aspect physique, alcool, drogue, problèmes personnels, lettre motivation, CV, passage devant commission pour s'exprimer, immersion en entreprises, etc…
Ces personnes travaillent 24 heures par semaine, le mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Et la finalité : retrouver un emploi stable ou créer une auto entreprise ».

Dominique Heise

Beaucoup d'élus et d'acteurs de l'insertion à cette réunion

St-Hilaire

Au Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 18 octobre 2011. Les principales délibérations sont les suivantes :

Modification du tableau des effectifs - Afin de répondre aux besoins des services, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un poste d'adjoint technique de 2e classe à temps complet à compter du 1er novembre 2011 et autorise le Maire à entreprendre l'ensemble des démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Décision modificative **-** Vu le budget 2011, et afin de régulariser les opérations du Syndicat d'électrification (SDEER), le Maire propose d'autoriser la décision modificative suivante en section d'investissement :

Dépenses (article 21534 - 041) : + 7 767,60 euros. Recettes (article 13258 - 041) : + 7 767,60 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise la décision modificative ci-dessus.

SIEMLFA 17 / nouvelles demandes d'adhésion - Le Maire expose que le Comité du Syndicat Intercommunal d'Études des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (SIEMLFA), réuni le 5 septembre dernier à Saint-Genis-de-Saintonge, s'est prononcé favorablement sur la demande d'adhésion des Communes suivantes : Brives-sur-Charente, Rouffiac, Saint-Sever-de-Saintonge, Salignac-sur-Charente, Saint-Sigismond-de-Clermont.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte l'adhésion de ces cinq communes et l'extension du périmètre d'activités du Syndicat à leurs territoires.

Questions diverses

Accord pour la pose d'un conteneur pour récupération textile au parking du collège.

Accord pour le soutien à la Communauté de Communes de Surgères pour des arrêts du TGV à la gare de Surgères.

Club La Neige des ans

Vœux du nouvel an

La présidente de La Neige des ans et les membres du bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2012.

Josette Moinet

Sortie et activités au club

Le club des Aînés ruraux La Neige des Ans organise une sortie à Rouillac le **7 février 2012**. C'est un spectacle musical : « Age tendre de l'opérette » où le chanteur reprend Ferrat, Dalida et Luis Mariano. Le transport se fera en car. L'heure n'est pas encore connue. Prix : 14€ tout compris, transport+ spectacle. Il y a encore des places. Pour passer un moment agréable, venez nous rejoindre.

La Neige des Ans offre déjà plusieurs activités régulières : les jeux le mercredi, la broderie et le patchwork le jeudi, la chorale le vendredi, les concours de belote et les différents repas au cours de l'année, sans oublier les différentes activités de l'inter-clubs.

Nous lançons une autre activité au mois de janvier : initiation à l'informatique. Nous avons déjà plusieurs inscriptions. Si cela vous intéresse, inscrivez-vous.

Contact :
Josette Moinet : 05 46 95 32 26
Marie Mouton : 05 46 59 05 41
ou 06 23 34 14 65

CONCOURS DE BELOTE

MERCREDI 28 DÉCEMBRE - 14 h 30

au Bar «Le Saint-Hilaire»

Nombreux lots :
2 jambons secs - 2 épaules de porc
4 coffrets de Noël - 2 Pineaux*
Caissette de viande, etc... 1 lot pour tous
*(*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé)*
28 équipes – 10€ par joueur
Réservation obligatoire :
Tél. 05 46 59 26 86 ou 06 79 11 91 84

Loto de la SDF

La Société des Fêtes organise un loto, salle Jean Garnier, le **dimanche 8 janvier** à partir de 14 h 30.

Des précisions dans nos prochaines éditions.

Votre correspondant dans le canton de St-Hilaire-de-Villefranche :

Dominique Heise
06 77 24 70 79
heise.dominique@orange.fr
12, rue de la Prairie
17400 Asnières-la-Giraud

Nantillé

Jardin de Gabriel

Après l'oubli… la postérité !

Gabriel Albert est décédé le 8 mai 2000, à l'âge de 95 ans, dans l'oubli total alors qu'il entrait dans une phase de démesure créatrice. Rappelez-vous ce qui a été dit : *« Alors là, le temps s'est arrêté mais tout en poursuivant son œuvre de dégradation : intempéries, dégradations humaines, vols de statues. La commune n'a pas les moyens de conserver intact ce patrimoine de richesses « culturelles » longtemps ignorées, laissées à l'abandon et dénigrées, rejetées par beaucoup ».*
Et voilà que tout d'un coup, oh miracle, en 2009/2010, la Région Poitou-Charentes s'intéresse au « jardin de Gabriel », en fait l'inventorie et le classe dans notre patrimoine culturel, inscrit aux monuments historiques ! Puis un livre sort le 28 mars dernier.
Aujourd'hui, un autre acteur apparaît : les Prix des Mouettes 2011. Créés en 1995, ces prix, lancés par le Département de la Charente-Maritime, offrent à des artistes d'horizons divers l'opportunité de présenter leur travail plastique ou d'écriture. Pour la 15e édition de ce rendez-vous culturel, les jurys ont reçu plus de 200 peintures, sculptures et 22 ouvrages littéraires venant de toute la France. 36 œuvres et 7 ouvrages ont été sélectionnés pour être exposés à la Maison de la Charente-Maritime (La Rochelle) du 5 au 30 décembre. Parmi eux, bien sûr, les lauréats des Prix des Mouettes de l'année, décernés lundi 5 décembre.

Dans la catégorie « littérature » figure l'ouvrage « Le Jardin de Gabriel, l'univers poétique d'un créateur saintongeais », édité par la Région Poitou-Charentes et Geste Éditions, lauréat de la catégorie « ouvrage à caractère historique et documentaire ».
Le prix, doté de 3 000 euros, récompense l'ouvrage collectif du service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, rédigé par Thierry Allard et Yann Ourry, sous la direction de Fabrice Bonnifait et Michel Valière. Gabriel doit être content car il vient de passer de l'anonymat à la célébrité (post mortem !).

Dominique Heise

Paroisse St-Hilaire Brizambourg Burie

Horaires des célébrations en commun :

Samedi 24 décembre, veillée de Noël à l'église d'Ecoyeux à 19 h, suivie de la messe.

Dimanche 25 décembre, jour de Noël, messe à l'église de Burie à 11 h..

Dimanche 1er janvier, messe à l'église de St-Hilaire à 11 h.

Verdille — Charente

Super thé dansant du nouvel an

Le Comité des fêtes vous invite à un super thé dansant le **dimanche 1er janvier 2012** à 14 h 30, salle polyvalente de Verdille, avec Christophe Coineau et son grand orchestre.

Entrée : 9€.

Pâtisserie offerte.

Buvette.

Réservations :
Tél. 05 45 21 02 34 (HR)
05 45 21 04 17 (dimanche 1er)

cartes de visite
flyers
affiches
dépliants
brochures
autocopiants
billetterie
en-têtes
devis gratuit
ImprimerieBrisson
05 46 32 02 24
29, avenue du Général Leclerc
17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Rugby

RACA

Première défaite, mais toujours leader

La dure loi des séries fait qu'un jour ou l'autre, elle cessera. Le RACA a confirmé cela samedi dernier à Genevilliers en s'inclinant 17 à 11 face au 2e de la poule. Fort de son avance de 7 points et le bonus défensif ramené, le RACA reste malgré cette contre-performance leader de la poule 2 avec 4 points d'avance sur Genevilliers.

Malgré cette première défaite, l'équie 1 du RACA conserve 4 points d'avance sur le deuxième

La fin des matchs aller coïncide donc avec la trêve de Noël pour une reprise du championnat prévue le 15 janvier à Niort. Le match en région parisienne s'est donc soldé par une défaite qui n'a tenu qu'à peu de chose : d'abord une indiscipline qui a coûté un carton jaune et un blanc plus 2 pénalités inversées alors qu'elles étaient bien placées pour les Angériens. Ajoutons à cela un jour sans de J.-B. Fourcade et une succession de petites fautes et d'erreurs de jugement, c'est un match perdu mais qui laisse un goût d'inachevé tant il semblait à la portée des bleus et blancs avec un essai de Mounic dès la 5e minute qui laissait augurer un meilleur déroulement de la partie pour les joueurs du RACA. Il convient d'ajouter à toutes ces constatations la faiblesse du jeune arbitre (22 ans) qui venant de Provence-Côte d'Azur subit tout le match la pression de l'environnement parisien et qui pénalisa plus qu'à leur tour des Angériens qui auraient cependant pu se mettre à l'abri bien avant dans la partie. Car la 2e mi-temps fut tout à l'avantage des joueurs charentais qui arrivèrent à museler le pack adverse et qui enclenchèrent plusieurs groupés pénétrants qui auraient mérité un meilleur sort, tel cette dernière action qui vit un groupé avancer sur 30 m pour voir l'action se terminer par une pénalité incompréhensible sifflée pour les Parisiens.

Avec un bilan de 7 victoires, 1 nul et 1 défaite, l'équipe 1 du RACA a cependant parfaitement tenu ses objectifs : leader de la poule avec 4 points d'avance sur le 2e, il conviendra d'aborder la deuxième partie du championnat et les matchs retour avec beaucoup de prudence. Les résultats du jour montrent que le classement se resserre et que rien n'est joué, pas plus en tête qu'en queue de la poule. Méfiance, humilité et motivation devront être le fil rouge des joueurs pour les 9 matchs restant à disputer : c'est à ces conditions que l'équipe pourra conserver sa place de leader.

Loto de Noël

Le RACA organise un grand loto de Noël le 28 décembre à 21h au complexe sportif du Coi (très bien chauffé). Ouverture des portes à 19h, pas de réservation possible.

De nombreux lots à gagner : lave-linge, réfrigérateur, écran plat, bon d'achat de 300 euros, etc.

1 carton simple : 5 euros - 1 planche de 6 cartons : 20€uros

Bourriche gratuite.

BMX

Atlantic BMX

Indoor à St-Etienne

Il y a quelques jours se déroulait le traditionnel indoor de St-Etienne, qui signe comme à son habitude le lancement de la saison nationale. Cette année le club Stéphanois a placé la barre très haute, une piste très ronde, très technique appréciée de la majorité des pilotes, une section pro avec une rampe d'appel en résine, une innovation technologique appréciée et sûrement bientôt copiée…

Les 9 pilotes présents de l'équipe étaient tout heureux de se retrouver et fiers d'arborer leurs nouvelles tenues. Les résultats furent prometteurs, avec 3 finales, 2 demi-finales, 2 quarts et 2 huitièmes.

Un retour au top niveau de Tom Allignet qui fait plaisir, après une année 2011 parsemée d'embûches, il retrouve le chemin de la finale pour y terminer 6e. Bon résultat pour un retour.

Thomas Foucher entraînait sa nouvelle monture le YESS Factory Frenchy's de bien belle manière avec de beaux passages techniques. Il va falloir travailler en puissance, le pilote angérien évoluant en cadet première année subit la force des pilotes de 2e année. Il échoue aux portes de la demi-finale mais nous sommes sûrs que son travail va payer sous peu et que nous le trouverons en finale en 2012. Même constat pour notre Octobot, Sylvain Boton qui termine 5e de sa demi-finale aux portes de la finale. Sylvain est impatient d'être en février pour l'indoor de Caen.

Grosse progression pour Luke Richard qui manque de peu la qualification pour les phases finales ainsi que pour Maxime Delforge à qui son nouveau vélo « Pure » s'annonce comme un outil adapté. Malgré une lourde chute en première manche et un gros hématome au coude Max accède aux 8e de finale. Pierre Vieuille, nouvel arrivé en manches nationales, manque de peu la qualification chutant en 3e manche.

Côté filles, beaux résultats d'ensemble, Pauline Delorme accède à la demi-finale en 17 et + filles et Sophie Renou notre cadette, au centre de formation

Sophie confirme son statut de leader

départemental de St-Jean-d'Angély depuis cette année, confirme son statut de leader, elle accède aux deux finales, terminant à une belle 3e place le dimanche après un superbe Holeshot, elle se place donc en première position du classement par points, synonymes de qualification en Élite dame pour la saison prochaine.

Prochain rendez-vous mi-janvier pour la 4e épreuve européenne en Belgique pour l'indoor de Courtrai.

Water-polo

Nautic-Club Angérien

Nouveaux objectifs en 2012

Samedi 17 décembre, la nationale 1 se déplaçait à Reims pour la onzième journée du championnat.

Seconde défaite à l'extérieur, malgré une bonne entrée en matière : 9-3 (1-1, 1-1, 3-1, 4-0).

Beaucoup de travail à faire pour 2012, pour retrouver la tête du championnat.

Composition de l'équipe : Christophe Artigue, Pierre Auger, Balazs Biro, Daniel Jakab (1), Brandon Sabeau (cap.), Corentin Lanau (1), Jérémie Savariau, Mathieu Dubois, Florian Houacine, Arnaud Barrière (1), Léo Lafond, Baptiste Faro, Damien Bouiller. Entraîneur : Tibor Fulop.

Dans le même temps les filles étaient à Strasbourg pour le match aller.

Bon début de match, puis les Angériennes tiennent le score jusqu'à la fin.

Victoire de justesse à l'extérieur : 11-12 (3-5, 3-2, 2-1, 3-4).

Composition de l'équipe : Manon Rougerie, Sarah Ostling, Amandine Paillat (2), Gaëlle Bouquet (1), Cindy Michaud (2), Michaela Jaskova (3), Krisztina Szeredi (2), Soline Bernard, Noémie Baillarget, Mélina Pilet, Aurore Sacré (2), Léa Wilczynski, Alice Marchais. Eddy Goursaud, entraîneur.

Samedi et dimanche une sélection départementale disputait un tournoi international à Douai où il y avait des équipes grecque et hollandaise. Belle prestation de nos jeunes qui finissent cinquième de la compétition. Les Angériens présents : Marvin Etien, Quentin Bon, Jean Taverne, Tanguy Boisliveau, Gaetan Sauton, Louison Caillé.

Natation

Cette année sportive se termine avec un gros défi relevé haut la main par toute l'équipe du NCA. La compétition Interrégionale qui a eu lieu tout au long de ce week-end s'est déroulée sans fausse note, malgré l'organisation en même temps du loto du NCA le vendredi soir. Quelques résultats intéressants pour le NCA sont à noter avec la participation en finale de Cakebread Jack au 50 NL et au 50 Dos avec Blondet Lhoreigh qui ont su se qualifier malgré la forte concurrence des meilleurs jeunes de moins de 20 ans du Grand Sud-Ouest. L'année se termine donc avec de nouveaux objectifs à atteindre pour la fin de la saison sportive 2012. Mais pour l'instant c'est repos jusqu'à la fin de l'année avec on l'espère pour tous, de joyeuses fêtes de fin de l'année.

L'encadrement du NCA

Tombola

Lundi 19 décembre a eu lieu le tirage de la grande tombola du NCA sous contrôle de Maître Gauthier, huissier de justice. Les heureux gagnants sont :

- Mme Judet Jacqueline de Bussac gagne le Quad 250 cc.

- M. Guy Jean-Jacques de Bussac la télévision de 127 cm.

- M. Taverne Jean de Saint-Jean d'Angély l'ipad 2.

- Le restaurant l'Annexe de Saint-Jean d'Angély la Xbox.

- M. Mangin Jean de Chives le NetBook.

- Mme Venot Christine de Tonnay-Charente la Wii.

- M. Chaissac Eric d'Etaulie en Gironde le caméscope.

- M. Campe Daniel de Saint-Jean d'Angély le VTT.

- Mme Allard Ginette des Églises-d'Argenteuil le GPS.

- M. Hillion Lionel de La Jarrie le champagne.

Gros succès du loto

Gros succès du loto vendredi 16 décembre, plus de 250 personnes se sont partagé de nombreux lots, merci à tous les participants et aux bénévoles du club.

Le Nautic-Club Angérien vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année 2010 et vous donne rendez-vous pour l'année 2012 au bord du bassin.

Plus d'infos sur le site du NCA à l'adresse : http://www.ncangerien.fr

Football

SCA football

Le Père Noël est passé !

Malgré un surplus de travail, le Père-Noël a tout de même réussi à trouver un instant pour apporter aux jeunes Scaïstes, avec quelques jours d'avance, des friandises accompagnées de cadeaux. Les petits footballeurs ont partagé un goûter bien mérité après avoir bravé la pluie lors de l'entraînement et ont pu prendre leurs vacances sportives.

Le président et les membres du bureau souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année à tous les Scaïstes et leur donnent rendez-vous en 2012 pour poursuivre le championnat.

US Varaize

Soirées festives à l'USV

Malgré la tempête, le Père Noël n'a pas oublié, ce samedi 17 décembre, l'arbre de Noël à Varaize pour les enfants de l'USV.

Quelle ambiance joyeuse de tout ce petit monde !... en prélude du repas traditionnel de Noël qui a suivi, où l'ambiance festive autour d'un repas convivial, avec musique, a fait le bonheur des petits et des grands.

Au nom de l'USV, le président Julien Mauny souhaite à tous de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année, présente les vœux de bonne et heureuse année 2012… et une bonne trêve aux sportifs, pour la meilleure reprise de l'entraînement : vendredi 6 janvier 2012.

Le Bleuet Dœuillois

Pas de résultats pour ce week-end, les matchs ont été repoussés pour cause d'intempéries.

Le président ainsi que les dirigeants vous souhaitent de bonnes fêtes de fins d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2012.

L'AFA en deuil

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris, lundi, le décès de notre trésorier adjoint, M. Diall, mais que tout le petit monde du foot connaissait par son prénom, Baba.

Le président, les dirigeants et tous les joueurs de l'AFA présente à sa famille et à ses enfants, ses plus sincères condoléances.

Cyclisme

UVA Cyclisme

Et de trois pour Yohann Cron !

Sur un circuit magnifiquement tracé, avec des portions techniques et sous un soleil automnal, le cyclo-cross de Bardenac, dans le sud Charentes, a réuni près d'une quarantaine de coureurs.

C'est Delhomme (Team de Châteaubernard) qui impose le rythme, vite repris par Yohann Cron (UVA St-Jean-d'Angély). Yoan Paillot (CO La Couronne) et « Manu » Herbreteau (CRC Limousin) sont dans le sillage.

Au passage du fossé, seul l'angérien efface l'obstacle en restant sur le vélo. Dès lors, il va se dégager et s'échapper vers une victoire en solitaire avec une avance confortable de plus d'une minute trente. Emmanuel Herbreteau et Yoan Paillot complètent le peloton.

Dans la catégorie juniors, Arnaud Bretin, l'autre angérien, a longtemps fait la course en tête, mais à quinze minutes de l'arrivée, Mathieu Moreau (Girondins de Bordeaux) revient sur lui et le prive de la victoire...

Nos deux représentants seront au repos ce week-end pour préparer l'Inter-régions du GSO (Grand Sud-Ouest), ultime test avant les championnats de France à Quelneuc.

Cette Inter-régions 2011/2012 se déroulera dans le Limousin, à Oradour-sur-Vayres, avec un plateau tout à fait exceptionnel, le 31 décembre. C'est le challenge des Compagnons Bâtisseurs de St-Junien qui va servir de support à cette épreuve qui va réunir Aquitaine, Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes. C'est le CRC Limousin qui est l'organisateur sur le domaine des Chapelles.

Les horaires : Cadets, Juniors, Dames à 11 h ; Élites/Espoirs à 13 h 30. Le circuit développe 2,200 km.

Team Cycliste Angérien

Joyeux Noël à tous !

Sortie du dimanche 25 décembre

58 km : St-Jean d'Angély, Ternant, Le Pignier, St-Savinien, Taillebourg, Juicq, St-Hilaire de Villefranche, Petit Bordeaux, La Richardière, St-Jean d'Angély

W

Handball

Handball Saint-Hilaire / Saint-Jean d'Angély

Classements !

Un point sur les classements des différentes équipes à la trêve des confiseurs…

A quelques jours de Noël, et à 2 (ou 3) journées de la mi-saison pour les équipes séniors, il est temps de faire un premier point sur les classements des 4 équipes du Club Hilairo-Angérien :

Pré-Nationale Féminines

1er Rochefort HBC (27 pts) ; 2e Migné Auxances HB (25 pts) ; 3e Cognac ALJO (25 pts) ; 4e Moncoutant SAM (21 pts) ; 5e Poitiers EC Handball 2 (19 pts) ; 6e Aunis HB La Rochelle Périgny 2 (17 pts) ; 7e Entente Chauray La Crêche (16 pts) ; 8e SHSJ Handball (15 pts) ; 9e Niort HB Souchéen (13 pts) ; 10e Entente Chasseneuil La Rochefoucauld HB2 (13 pts) ; 11e Val de Boutonne HBC 2 (11 pts) ; 12e Prahecq HBC (10 pts).

Excellence Régionale féminines

1er Lezay FRHB (25 pts) ; 2e Union Centre Charente Handball (25 pts) ; 3e Valvert Handball (23 pts) ; 4e Confolentais HBCD (23 pts) ; 5e Ré Handball Club (21 pts) ; 6e Gond Pontouvre HB (19 pts) ; 7e Vivonne HB (18 pts) ; 8e Handball du Pays d'Aigre (17 pts) ; 9e Biard HBC (13 pts) ; 10e Entente Royan Saint Georges HB (12 pts) ; 11e SHSJ Handball 2 (11 pts) ; 12e Saint Symphorien HBC (8 pts).

Excellence Régionale Masculins

1er Territoire Saintongeais (25 pts) ; 2e Rochefort HBC (24 pts) ; 3e Celles sur Belle (21 pts) ; 4e Oléron HB (21 pts) ; 5e Loudun HB Haut Poitou (19 pts) ; 6e Cognac ALJO (19 pts) ; 7e Saint Xandre HB (19 pts) ; 8e SHSJ Handball (17 pts) ; 9e Union Centre Charente Handball (14 pts) ; 10e Grand Pont Chasseneuil Handball (13 pts) ; 11e Migné Auxances HB (13 pts) ; 12e Aunis HB La Rochelle Périgny 2 (11 pts).

Excellence Départementale Masculins

1er Aunis HB La Rochelle Périgny 3 (24 pts) ; 2e Courçon HB (21 pts) ; 3e Pons Gémozac HB 2 (20 pts) ; 4e Ré Handball Club (20 pts) ; 5e Loulay HB (19 pts) ; 6e SHSJ Handball 2 (19 pts) ; 7e Rochefort HBC 2 (17 pts) ; 8e Saint Xandre HB 2 (12 pts) ; 9e Oléron HB 2 (12 pts) ; 10e Territoire Saintongeais 2 (8 pts) ; 11e Tauniac HB (7 pts).

Vendredi dernier au « Hell Pink » à Saint-Jean l'un des partenaires du club, les joueurs du club s'étaient donné rendez-vous pour voir ensemble la demi-finale des championnats du monde féminin au Brésil….

Les membres du conseil d'administration souhaitent à tous les joueurs, partenaires et amis du club hilairo-angérien de passer de bonnes fêtes de Noël et vous donnent rendez-vous la semaine prochaine pour un compte rendu du conseil d'administration du club qui s'est tenu le lundi 19 décembre.

BHG

Handball-Club de Loulay

Coupe de France : Quand le rêve se transforme en cauchemar…

Loulay - Sables d'Olonne : 22 à 42

Mi-temps : 12 à 20

Composition de l'équipe : gardiens de but : G. Autexier (1er à 41e), A. Rousseau (41e à 60e). Joueurs de champs : N. Beaurin cap (6), S. Thuile (5), R. Rousseau (4), B. Martineaud (2), D. Robert (2), J. Magnien (2), J.-P. Bataillard (1), L. Suret, M. Chassin, P. Gadrat, C. Samuel, C. Martineaud.

Depuis la coupe de France nouvelle formule qui a vu les rencontres se disputer par niveau, tous les clubs pouvaient prétendre désormais accéder aux feux de la rampe d'une finale à Bercy devant un public de connaisseurs. C'était sans compter sur les différences qu'il peut malheureusement exister entre les joueurs évoluant dans les départements et régions. Les Loulaysiens l'ont appris ce samedi soir à leurs dépens et la Charente Maritime n'est pas foncièrement reconnue pour pouvoir lutter contre des voisins nettement plus à même d'afficher leurs ambitions. Les Sables d'Olonne, se sont déplacés avec ces bagages techniques et tactiques qui affichent clairement la différence de jeux. Les hommes du capitaine Nicolas Beaurin auront développé leur jeu une bonne dizaine de minutes avant de subir une espèce de « tsunami » venu de Vendée. À cet instant, il n'est plus question de puiser dans une quelconque réserve de mises en situation apprises à l'entraînement, il faut, pour ne pas « mourir », offrir toute son envie de lutter afin de limiter les dégâts.

Le match

Les joueurs, bien que distancés de 2 à 3 buts pendant le premier quart d'heure, ne supposaient pas encore le scénario qui allait suivre. En effet, les locaux développaient leur jeu surprenant parfois les visiteurs, ravis d'avoir du répondant. La fin de la première période renvoyait les 14 acteurs au vestiaire sur le score de 12 à 20. Dès lors, l'objectif du coach était clair : limiter la casse, conscient de la supériorité de l'adversaire. La défense devenait alors une priorité. *« La rencontre semblait équilibrée, même si je savais les adversaires largement supérieurs à mes joueurs, mais ceux-ci restaient présents, limitant la distance qui les séparait. J'étais assez confiant car si les adversaires possédaient indéniablement des qualités techniques individuelles très supérieures à mes garçons, ils ne me montraient pas, objectivement, un bagage tactique de nature à inquiéter. La différence s'est faite en deux temps : les Vendéens se sont mis à courir, 11 à 0 en à peine 10 minutes lors de la reprise… Ça ne pardonne pas ! À partir de là, la plupart des joueurs ont décroché. Même l'orgueil leur a fait défaut, c'est dire l'état psychologique dans lequel ils étaient. À ce stade de la compétition, la formation des joueurs, l'expérience ne laissent pas place au hasard, la logique est respectée. Un regret peut-être : la facilité pour certains à baisser les bras devant le combat. Un bonus toutefois pour un Benjamin Martineaud déchaîné sur la fin de partie. C'est un peu décevant pour le public nombreux et fidèle, qui spectateur assidu, suit le championnat. Je pense qu'ils attendaient certainement un peu plus. Après cette déception, les 15 jours de vacances qui viennent ne seront pas pour arranger la reprise du championnat qui nous emmènera à Pons, un adversaire coriace. Souhaitons que la cicatrice soit refermée ! »*

Au-delà de cette cuisante leçon, la rencontre aura permis de mettre en avant deux « petits jeunes » : Dimitri Robert, auteur de deux buts et Pierrick Gadrat pour son second match. Volontaires et à peine impressionnés, ils ont prouvé leur volonté de faire partie intégrante du groupe sénior. La rentrée dans les buts d'Aurélien Rousseaux pour les 20 dernières minutes de jeux aura également été profitable, mettant en avant sa capacité à affronter « les missiles » adressés par les adversaires. Désormais, le groupe étoffé permet le challenge. Les places sont disponibles et ouvertes à tous, le travail de chacun sera naturellement récompensé.

Les petites annonces

Immobilier

Recherche garage

URGENT CHERCHE EN LOCATION centre ville St-Jean-d'Angély, garage ou emplacement dans garage collectif. Tél. 06 12 18 07 22.

Locations appartements

À LOUER commune de Poursay-Garnaud, appartement F2 en RDC, 30 m², garage et box cave. Loyer : 300 euros. État neuf. GES : C. DPE : E. Tél. 06 80 06 82 72 ou 05 16 51 30 50.

À LOUER à St-Jean-d'Angély, appartement 1er étage, T3 : entrée, cuisine avec cellier, séjour, 2 chambres, salle d'eau, wc. DPE : G. GES : G. Loyer 360 € + 10 € (ordures ménagères). Libre. Tél. 05 46 34 94 80 ou 06 87 13 98 73.

Locations maisons

À LOUER à St-Jean-d'Angély, sortie sud, maison rénovée libre le 01/01/2012. RDC : entrée, cuisisne aménagée, wc, séjour 40 m2. Étage : 3 chambres, salle d'eau, wc, petite cour, dépendance. Réf. exigées. DPE/GES en cours. Loyer 590 euros ordures ménagères comprises. Tél. 05 46 26 34 34.

À LOUER MAISON de plain-pied entièrement rénovée située à LA Jarrie-Audouin dans environnement calme (10minutes de St-Jean d'Angély), 89 m² habitables comprenant : 2 ch., cuis., salon, sdb, wc, buanderie, cellier, garage. 2 cours fermées, jardin. Libre fin janvier 2012. Tél. 05 46 26 39 86.

À LOUER maison à Chagnon d'Aumagne, T3 entièrement rénové tout confort cvhauffafge électricque, tout à l'égout. Rez-de-chaussée : cuisine américaine équipée, salon, wc, salle de bains. Etage : 2 chambres, dressing, cabinet de toilette avec wc. Petite cour et abri voiture. Loyer 450 euros + charges. Tél : 05 46 58 21 05 heures de repas

Emploi

Demande

Cuisinier de métier recherche place stable. Éligible au contrat aidé. Libre de suite. Tél. 05 46 59 74 09 ou 06 79 23 92 21.

Services

Dame propose ses services aux personnes âgées : ménages, préparation des repas, promenades ; je vous emmène en course, chez le médecin, pharmacien, etc. ; aide au coucher ; gardes de nuit. Secteur 20 km autour d'Ecoyeux. Disponible tous les jours à partir de septembre. Tél. 09 81 18 67 01 ou 06 28 07 97 98.

Auto-entrepreneur à votre service pour tous travaux de peintures, papiers peints, revêtements de sols, bandes placo. Travail sérieux. Possibilité paiement CESU. Tél. 06 21 84 24 18.

Brocante

ACHÈTE bassins en pierre, piliers, cheminées anciennes, statues, puits, pavés et dallages en pierre et toutes pierres décoratives. Tél. 05 46 95 01 58.

Automobiles

À VENDRE Mercedes Vito 108 CDi, 1999, parfait état. Tél. 06 08 31 93 47.

Magnétisme

MARIE-BERNADETTE, voyante, magnétiseuse, manipulation, dons de famille, maladies, peau, rhumatisme, sciatique, nerfs, etc. Travail avec pendule. Recherche personne disparue. Désenvoûtement. Polyarthrite. Travail sur hémiplégie (bon résultat). Photo et télépathie. Téléphone 05 46 33 63 49.

LOCATION ET VENTE
AVIS AUX ANNONCEURS

Le décret n°2010-1662 du 26 décembre 2010 fait obligation pour « toute annonce relative à la mise en vente ou en location d'un bien immobilier devant faire l'objet d'un diagnostic de performance énergétique insérée dans la presse écrite » de mentionner la lettre correspondant à l'échelle de référence du classement énergétique en la faisant précéder des mots « classe énergie ». Rappelons que ces lettres vont de A (très performant) à G (très peu performant).

Imprimerie Brisson
• FLYERS • PROSPECTUS • AFFICHES A3
• FACTURES • TICKETS • TAMPONS
• EN-TÊTE DE LETTRE • CARTES DE VISITE • CARTES COMMERCIALES
05 46 32 02 24
Fax 05 46 32 42 16
29, av. du Général Leclerc
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
E-mail : langerien-patricia@orange.fr

Les petites annonces

L'efficacité !
Rédigez clair et direct !
N'oubliez pas vos coordonnées !
Choisissez votre rythme de parution !

☐ 1 parution .... 10€
☐ ✚ 1 photo* .. 15€
☐ 2 parutions.... 19€
☐ ✚ 1 photo* .. 25€
☐ 3 parutions.... 26€
☐ ✚ 1 photo* .. 39€

Cochez la case de votre choix
*transmise par e-mail

Transmettez votre annonce
➥ par téléphone : **05 46 32 02 24**
➥ par E-mail : **langerien-patricia@orange.fr**
➥ par fax : **05 46 32 42 16**
➥ par courrier :
L'Angérien libre
29, avenue Leclerc - BP 19
17412 Saint-Jean-d'Angély cedex

N'oubliez pas de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'imprimerie Brisson

Payez votre petite annonce par téléphone (carte bancaire)

Pour une parution le vendredi, déposez votre annonce avant le mardi midi qui précède.

Sudoku

		7					1	
1	9	5	4	6			8	2
	3			9				
	1			3		5		9
3	5		2		1	6		
6							2	3
		3	7		5		6	
5		3	2					
2		8			4	7		5

Solution du 16 décembre

2	7	8	5	3	1	6	4	9
6	1	9	4	7	8	2	5	3
4	5	3	9	6	2	8	7	1
8	6	7	1	2	3	5	9	4
3	4	2	7	5	9	1	8	6
5	9	1	6	8	4	3	2	7
1	2	4	3	9	5	7	6	8
9	8	6	2	1	7	4	3	5
7	3	5	8	4	6	9	1	2

L'ANGÉRIEN LIBRE
Fondé en 1944
OJD PRESSE PAYANTE 2010
REÇOIT LES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES POUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
N° CPPAP 1114 C 85 700
Dépôt légal : DÉCEMBRE 2011
Par arrêté Préfectoral notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Directeur de la publication : Olivier LEPOUTRE
Société éditrice et imprimeur :
Imprimerie BRISSON sas
99 ans
Capital : 38.264,70 €
29, avenue du Général Leclerc
B.P. 19
17412 ST-JEAN-D'ANGÉLY Cedex
Tél. 05 46 32 02 24
Fax 05 46 32 42 16
IMPRIM'VERT
HORAIRES
LUNDI ET MARDI : 8 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 19 h
MERCREDI : 8 h 30 / 12 h - 14 h / 18 h
JEUDI : 8 h 30 / 12 h - 14 h / 19 h
VENDREDI : 8 h 30 / 12 h.
FERMÉ LE VENDREDI APRÈS-MIDI JUSQU'À NOUVEL ORDRE
Fermé le samedi
ABONNEMENTS À L'ANGÉRIEN LIBRE 2009
1 an : 43,00 € - 6 mois : 25 €
C.C.P. Bordeaux 300.95 F S.A. Imprimerie BRISSON - B.P. 19

Les annonces légales

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à LA ROCHELLE du 14 décembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MADESUN.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 40.000 euros.

Siège social : LA ROCHELLE (17000) - Le Sextant, rue de la Trinquette.

Objet : Réalisation, exploitation et commercialisation de systèmes de production d'énergie ; expertises et conseils.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Gérant : Mr Vincent GRUAIST, demeurant à LA ROCHELLE (17000) 2 rue Saint Sauveur.

Immatriculation : RCS LA ROCHELLE.

Vincent GRUAIST

ACORE Cabinet d'Avocat
Me VENDITTOZZI
1 rue Alphonse de Saintonge
17000 LA ROCHELLE

Avis

SARL CAMPAGNE EN VILLE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 23 rue Maurice Ravel
17000 LA ROCHELLE
RCS LA ROCHELLE 500 393 566

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du premier décembre 2011, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du premier décembre 2011 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Bruno VIAUD, demeurant 18 rue de l'Aumônerie, « La Sauzaie » à SAINT-XANDRE (17138), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 23 rue Maurice Ravel à LA ROCHELLE (17000), adresse à laquelle toute correspondance

devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE SAINTES

Par jugement en date du 13 décembre 2011, le Tribunal de Grande Instance de SAINTES a prononcé la CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de :

ADASEA, demeurant 2 bis route des Marsais - Fief Montlouis - 17100 SAINTES.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait,

Fait à Saintes le 13 décembre 2011,

Le Greffier

Commune de MACQUEVILLE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal du 22 novembre 2011,

Monsieur le Maire de Macqueville a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, M. Pierre FOUCHER a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de POITIERS comme commissaire enquêteur. M. Claude BAILLIF a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de POITIERS comme commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Macqueville du mardi 20 décembre 2011 au mardi 24 janvier 2012, aux jours et heures d'ouverture habituels, soit le mardi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 14h à 18h.

Le commissaire-enquêteur, recevra à la Mairie de Macqueville :

Le mardi 20 décembre 2011 de 9h à 12h

Le jeudi 12 janvier 2012 de 14h à 17h

Le mardi 24 janvier 2012 de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête les observations sur la modification du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur un registre d'enquête déposé en Mairie.

Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

Fait à Macqueville, le 22 novembre 2011
Le Maire, C. Gratereau

SARL TENDANCE 42 ET PLUS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 29, rue Gambetta
17400 SAINT JEAN D'ANGELY
511 495 095 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 5 décembre 2011, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame NOBLE Sylvie Fabienne, demeurant 1, impasse des Fauvettes, Résidence des Acacias - 17400 ASNIERES LA GIRAUD, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 29, rue Gambetta - 17400 SAINT JEAN D'ANGELY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,

Le Liquidateur

Aux termes d'un acte SSP en date du 12 décembre 2011, il a été constitué une société,

Dénomination sociale : 100 % TRAVAUX.

Siège Social : 31 rue Robert Geffre, 17000 LA ROCHELLE.

Forme : SARL.

Capital : 40.000 euros.

Objet social : toutes activités de courtage en travaux, négoces divers et prestation de services entreprises.

Gérance : Monsieur Cédrik SALES, Les Jardinets, 17230 VILLEDOUX.

Cogérant : Monsieur Jérémie DESCHAMPS, 10 rue Val d'Isère, 17140 LAGORD.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE.

AVIS DE CONSTITUTION

EARL NEZEREAU

5 le Logis d'Ebéon
17770 AUTHON-EBEON

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 décembre 2011 enregistré à la Recette des Impôts de SAINTES, il a été constitué à effet du 1er janvier 2012 une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : **Dénomination :** NEZEREAU. **Capital social :** 50 000 € divisé en 5 000 parts sociales. **Durée :** 50 ans. **Siège social :** 5 Le Logis d'Ébéon, 17770 AUTHON-EBEON. **Gérante :** Mme Brigitte NEZEREAU, demeurant 5 Le Logis d'Ebéon 17770 AUTHON-EBEON. **Objet :** Activités agricoles. **Cessions de parts :** Elles sont soumises à l'agrément des associés. **Immatriculation :** Au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES.

Pour avis,

La Gérante

AVIS DE CONSTITUTION ET NOMINATION DU GÉRANT

Dénomination : AUNIS MAÇONNERIE.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Siège social : 4, rue du Marais - 17137 NIEUL SUR MER.

Objet : Toutes activités de maçonnerie.

Durée : 50 ans.

Capital : 5 000 euros.

Immatriculation : Au RCS de LA ROCHELLE.

L'assemblée générale du 1er décembre 2011 a nommé gérant Monsieur SOARES Manuel demeurant 4, rue du Marais - 17137 NIEUL SUR MER, à dater de l'immatriculation de la Société au RCS.

SARL MARESTAY MOISSONS

24, rue Croix des Bergères
17160 MATHA
Au capital de 7 500 €
RCS SAINTES 448 408 534

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par AGO en date du 30/09/2011, les associés ont procédé à la clôture de liquidation de la SARL MARESTAY MOISSONS, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat avec date d'effet du 30/09/2011.

Pour avis,

Le Liquidateur, Marie-Agnès JOULIE

LEGIS CONSEILS ENTREPRISES
Cabinet d'Avocats - Michèle DELAFOY
32 avenue Albert Einstein
17000 LA ROCHELLE
Tél. : 05 46 50 56 80
Fax : 05 46 50 81 08

ABOUTIR EMPLOI

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 75 000 €
en cours d'augmentation
à 100 000 euros
303, avenue Jean Guiton
17000 LA ROCHELLE
RCS LA ROCHELLE 484 529 573

Par délibération en date du 16 décembre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

– d'augmenter le capital de 15 000 € pour le porter à 90 000 € par l'émission au pair de 15 000 parts nouvelles à libérer en numéraire,

– et d'augmenter le capital de 10 000 € pour le porter à 100 000 € par incorporation de réserves.

Les mentions antérieurement publiées, relatives au capital social, sont ainsi modifiées :

– Ancienne mention :

Capital social : 75 000 €.

– Nouvelle mention :

Capital social : 100 000 €.

La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

SARL BOUTON

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 décembre 2011 enregistré à la Recette des Impôts de SAINTES, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : **Dénomination :** BOUTON. **Capital social :** 5 000 euros. **Durée :** 99 ans. **Siège social :** n° 56 Chez Giraudeau 17500 SAINT-HILAIRE DU BOIS. **Gérants :** M. Philippe BOUTON demeurant 9 La Bodinerie 17240 CLION-SUR-SEUGNE et M. Francis BOUTON demeurant n° 56 chez Giraudeau 17500 SAINT HILAIRE DU BOIS. **Objet :** les travaux agricoles et la prestation de service, le broyage, le débroussaillage. **Cessions de parts :** libres entre associés, soumises à l'agrément des Associés pour l'entrée d'un tiers. **Immatriculation :** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Saintes.

Pour avis,

Les Gérants

AVIS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

EURL MORILLON PEINTURES

12 rue du Puisage
17400 ASNIERES-LA-GIRAUD
RCS SAINTES 411 323 033

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 décembre 2011, il a été décidé, à compter du 15 décembre 2011, l'entrée de M. Loïc MORILLON dans la société et sa nomination à la gérance, la modification de l'objet social. Les présentes modifications sont déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES.

Pour avis,

Les Gérants

Maître Patrick LAVAUD - Avocat
Ancien conseil juridique et fiscal
64 Cours National 17100 SAINTES
Tél. 05 46 74 94 66
Fax 05 46 74 94 67

LOCAFORAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 33 000 €€
Siège social : Hérisson 17380 TORXÉ
RCS SAINTES B 950 996 643

AVIS DE PUBLICITÉ

La société LOCAFORAGES ci-dessus désignée a été dissoute sans liquidation sous le régime de l'article 1844-5 du Code Civil par décision en date du 6 décembre 2011 de son associé unique, la Société par Actions Simplifiée FORAGES MASSE MICHEL, au capital de 217 000 €, ayant son siège social à CHANTEMERLE SUR LA SOIE (17380, « Hérisson », immatriculée au RCS de SAINTES sous le n° 308 598 861.

Cette décision sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 03/07/1978, les créanciers de la société LOCAFORAGES peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de SAINTES.

Pour avis,

ENQUÊTE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE ST-GEORGES DE LONGUEPIERRE

Par arrêté du 12 décembre 2011, le Maire de la Commune de ST-GEORGES DE LONGUEPIERRE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur l'étude de zonage d'assainissement de la commune.

A cet effet, Monsieur KARPINSKI Christian, domicilié à NACHAMPS, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie du 9 janvier 2012 au 13 février 2012, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie les :

LUNDI 9 JANVIER 2012 de 14 h à 17 h

VENDREDI 27 JANVIER 2012 de 14 h à 17 h

LUNDI 13 FÉVRIER 2012 de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête de la mairie. Elles pourront également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Mairie de ST GEORGES DE LONGUEPIERRE 15 Rue de Dampierre - 17470 ST-GEORGES DE LONGUEPIERRE

Le Maire, France CARSOULLE

SELARL PAYET - FILLOUX - DI MARTINO
Avocats au Barreau de SAINTES
81, cours National - BP 20036
17102 SAINTES CEDEX
36, rue Gambetta
17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Tél. 05 46 93 91 00 - 05 46 74 35 40
Fax 05 46 93 50 05

CAMAD

Société à responsabilité limitée

Au capital de 5 000 euros

Siège social : 16 rue du Grand Pré

17000 ST-DENIS DU PIN

488 376 328 RCS SAINTES

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2011, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14 décembre 2011 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Chantal HARZO, demeurant à SAINT-DENIS DU PIN (17400), 16 rue du Grand Pré, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à SAINT-DENIS DU PIN (17400), 16 rue du Grand Pré, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES.

Mention sera faite au RCS de SAINTES.

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Rectificatif de l'annonce parue le 16/12/2011 concernant l'EURL LA BOUTIQUE C.E.R. BOULARD, il fallait lire : **RCS de SAINTES** et non « RCS DE ROCHEFORT ».

AVIS DE TRANSFORMATION

GAEC BUREAU JACKY ET CHRISTOPHE

302 Route du Pineau

17610 DOMPIERRE SUR CHARENTE

RCS SAINTES 382 609 089

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13/12/2011, la collectivité des associés a pris acte de la démission de la gérance de Mme Mireille BUREAU à compter du 30 novembre 2011 et a décidé la transformation du GAEC en SCEA BUREAU JACKY ET CHRISTOPHE à compter du 1er décembre 2011. Les présentes modifications de la Société sont déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Saintes.

Pour avis,

Le Gérant

Les permanences

En cas d'urgence

SAPEURS-POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Services de garde

Pharmacie

Pharmacie de garde la plus proche sur numéro audiotel 3237, 24h/24 (0,34 € TTC/minute). Vous pourrez également vous rendre dans votre officine où la pharmacie de garde sera affichée.

Chirurgiens-dentistes (10h à 12h)

Secteur SAINTES - ST-JEAN-D'Y LOULAY MATHA - AULNAY BRIZAMBOURG

Dimanche 25 décembre

VINCENT Philippe - MF 17 - 2 rue St-Michel - 17100 SAINTES

Secteur ROCHEFORT - ST-SAVINIEN TONNAY-BOUTONNE

Dimanche 25 décembre

BOURGUIGNON Patrick - 5, place de l'Hôtel de Ville, 17380 TONNAY-BOUTONE

Médecin de St-Jean-d'Angély et de l'arrondissement

Pour connaître le nom du médecin de garde composez le 15.

Centre hospitalier de St-Jean-d'Angély : 05 46 59 50 50.

Cabinets d'Infirmières

ALDALAH Sylvie - AID - 26 fg d'Aunis, 17400 St-Jean-d'Angély, 06 08 55 78 59.

BADET - BIDEAU - JACQUOT - VIROLLET, 14, avenue de Cognac, 17770 St-Hilaire de Villefranche, 05 46 95 34 00.

BLAIN VÉRONIQUE ET TOUMI CATHERINE, 20, route de la Porte de Niort, Saint-Jean-d'Angély, 05 46 59 54 91.

CANDÉ SONIA - ROBERT FLORENCE, Varaize, 05 46 26 37 21.

CAMUS RULLAUD CATHERINE - DENISE FERRU, 27, rue du 11 Novembre, Saint-Jean-d'Angély, 05 46 33 36 08.

LAVAL CHANTAL, 2, rue de la Grosse Horloge, St-Jean-d'Angély, 05 46 59 07 07 (cabinet) - 06 09 37 87 87 (port).

S.C.M. MOREL, GORNARD, COUTY, FERRER, TANGUY, DEXMIER, MAYEUR - 50, rue Lachevalle, St-Jean-d'Angély, 05 46 59 02 38.

SALVAT MONIQUE, 30, avenue de Gaulle, St-Jean-d'Angély, Tél. 05 46 59 00 93.

VIALLEFONT CHRISTINE, Aulnay - 05 46 33 16 59.

LOÉTITIA BEAURIN et VINCENT THOMAS - 95 rue Aliénor d'Aquitaine, 17350 Taillebourg 05 46 91 78 17 - 06 09 77 76 09.

Matériel médical

SAINT-JEAN MÉDICAL (oxygène, hospitalisation à domicile...), zone industrielle de la Sacristinerie, Saint-Jean-d'Angély, 05 46 32 18 99.

MÉDICAL ANGÉRIEN (matériel médical, location-vente, etc), 2, boulevard P. de Cumont, Saint-Jean-d'Angély, 05 46 32 20 71.

Ambulances

A.A.A. (Ambulance Angély Assistance) MARCHAND J.-Cl. : 51, av. de Gaulle, St-Jean-d'Angély, 05 46 32 57 51.

SARL AMBULANCES AULNAYSIENNES : 760 Mondevis, Aulnay, 05 46 33 19 02.

Ambulance ÉTOILE: 3, avenue de Saintes, St-Jean, 05 46 59 08 52.

Ambulance ÉTOILE BLEUE : 47, rue A.-Brugerolle, Matha, 05 46 58 52 66.

COUDONNEAU : 10, avenue de Verdun, St-Savinien, 05 46 90 24 01.

PITARD : Néré/Aulnay, 05 46 33 01 97.

RENDU : Route de St-Savinien, St-Hilaire, 05 46 95 40 55.

Taxis

A.A.A. SARL MARCHAND J.-Cl. : 51, av. de Gaulle, St-Jean-d'Angély, 05 46 32 57 51.

ST-JEAN-D'ANGÉLY : A.T.T.S.J. 05 46 59 04 44 - François DAUTEL 05 46 33 63 24.

AULNAY : François GRATIOT 05 46 33 33 34 - TAXI AULNAYSIEN 05 46 33 19 02.

SARL TAXI AULNAYSIEN : 760 Mondevis, Aulnay, 05 46 33 19 02.

BEAUVAIS-SUR-MATHA : TAXITAP 05 46 24 66 66.

MATHA : François GRATIOT 05 46 58 61 42.

ST-JULIEN-DE-L'ESCAP : François DAUTEL 05 46 33 63 24.

ST-SAVINIEN : Roger GRENON 05 46 90 14 14.

TONNAY-BOUTONNE : TAXI FRED 06 14 41 24 04.

LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY : TAXI PÉRIGNIEN 06 76 45 01 26.

VILLENEUVE-LA-COMTESSE : A.T.T.S.J. 05 46 59 04 44.

Pompes funèbres

POMPES FUNÈBRES ANGÉRIENNES - St-Jean-d'Angély 05 46 59 69 69.

POMPES FUNÈBRES COLIN - St-Jean-d'Angély 05 46 32 05 54.

POMPES FUNÈBRES GRANDON - St-Jean-d'Angély 05 46 59 12 12.

POMPES FUNÈBRES ALTER - Aulnay 05 46 33 31 29.

Aide et soutien

A.D.A.R. (Association de Maintien à Domicile en Activités Regroupées) : 1, rue des Tulipes, St-Jean-d'Angély, 05 46 32 08 80.

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) :

- Canton de St-Jean-d'Angély : 4, avenue Pasteur (à côté du FJT). Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. (Permanence dossiers). 05 46 32 58 61 (répondeur) et 05 46 58 54 65 (fax).

- Canton de St-Hilaire-de-Villefranche : M. Bascle Didier, 05 46 95 35 65.

- Canton de Loulay (Aide Ménagère et Familiale) : Mairie de Loulay, les Mardis toute la journée, les Jeudis matin et Vendredis après-midi, 05 46 33 95 94.

- Canton d'Aulnay, 05 46 33 30 85.

- Matha, 4 place du Château d'Eau, 05 46 58 65 84.

M.F.C.M. (Service Soins Infirmiers à domicile personnes âgées) : 5 rue Pascal Bourcy à St-Jean-d'Angély. 05 46 32 55 93.

Aides et maintien à domicile : Association Familiale Intercommunale, canton de Tonnay-Boutonne. 22 place de l'Hôtel de Ville à Tonnay-Boutonne. 05 46 32 23 16. Fax 05 46 26 78 42. Permanences du lundi au vendredi 9h-12h.

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER 17 : Permanence les 1er et 3e mardis de chaque mois, de 14h30 à 16h30, au Centre des Bénédictines, St-Jean d'Angély, 05 46 59 02 01.

St-Savinien

FNACA
Retour aux Baléares

C'est vendredi 9 décembre, au restaurant Le Bec Fin sur l'île de la Grenouillette que les 46 personnes qui ont participé au voyage sur l'île de Majorque, organisé par la FNACA de St-Savinien, du 17 au 24 septembre, se sont retrouvées. Avant de passer à table, le film réalisé par un des membres de l'association a été présenté et commenté. À la fin de cette présentation, tous ont applaudi et remercié l'auteur et les commentaires pour avoir fait revivre des moments qui resteront Bien sûr dans les mémoires pour longtemps. Les visites tous les jours, organisées et commentées par un guide, ont permis de découvrir l'île en passant par Palma, Valldemossa, etc. Château, monastères et marchés ont également fait partie des visites sans oublier bien sûr le lieu d'hébergement et de restauration qui a fait l'unanimité pour le service et l'accueil qui a été réservé aux participants de ce beau voyage.

Des moments inoubliables ont été commentés au micro

Aux Fils d'Argent
Y-a-d'la joie !

Une animation sur le thème de l'école d'autrefois a contribué à passer un après midi dans la bonne humeur

Ce dimanche 18 décembre, pour le repas de fin d'année, les cent cinquante convives des Aînés Ruraux « Les Fils d'Argent » s'en sont donnés à cœur joie. La présidente Micheline Milhac a remercié tous les participants, les bénévoles membres du conseil d'administration, sans oublier le traiteur Piaud & Taillac, et l'orchestre Diapason qui a fait danser les aînés jusqu'à 19 h !

Le Père Noël à Agonnay

Le maire, Jean-Claude Godineau, a fait partie de la fête

Le 17 décembre, le Comité des fêtes d'Agonnay a organisé un après-midi festif à la mairie. Une soixantaine de personnes ont répondu présentes à l'invitation du maire délégué et président de l'association, Alain Rouyer. Au programme, la projection du film « La guerre des boutons », dans la première version en noir et blanc des années 50, qui a enchanté petits et grands. Vers 16 h 30, le Père Noël est arrivé pour distribuer friandises et cadeaux aux enfants. Le chocolat chaud, le café et les jus de fruits ont accompagné les brioches et petits pains pour un goûter mémorable.
Le maire, Jean-Claude Godineau, accompagné de son épouse et de membres du conseil municipal, n'a pas manqué de remercier et féliciter les membres de l'association pour ce bel après-midi.

Cinéma Florida

« Mon pire cauchemar » :
Vendredi 23 décembre à 17 h
Lundi 26 décembre à 21 h

« Toutes nos envies » :
Vendredi 23 décembre à 21 h
Lundi 26 décembre à 17 h

« Les aventures de Tintin : le secret de la Licorne » :
Samedi 24 décembre à 21 h
Mardi 27 décembre à 21 h

« Le tableau » :
Mercredi 28 décembre à 17 h
Vendredi 30 décembre à 17 h
Mardi 3 janvier à 21 h

« La source des femmes » (VO sous-titrée) :
Mercredi 28 décembre à 21 h
Vendredi 30 décembre à 21 h
Lundi 2 janvier à 17 h

« Hollywood » :
Jeudi 29 décembre à 21 h
Samedi 31 décembre à 21 h
Lundi 2 janvier à 21 h

Coulonge illuminé

Depuis plusieurs années, le village de Coulonge devient lumineux durant les fêtes de fin d'année. La décoration de cette année 2011 est particulièrement remarquable, tout le village est décoré et les guirlandes abondantes, les illuminations ont été faites de façon très harmonieuse. Le célèbre « Tonton » de Coulonge, comme chaque année, a dépensé beaucoup d'énergie pour rendre son village très accueillant. Ces décorations ont été préparées tout au long de l'année, elles sont le fruit de récupérations gratuites, uniquement, qui ont été remises en état bénévolement. Chaque soir, des visiteurs cheminent dans le village tout au long d'un parcours qui passe devant l'église et longe le Bramerit et tous repartent des étoiles plein les yeux. Merci et bravo au maire délégué, Pierre Clouzeau et à Tonton, président de l'association New Look.

Du monde au marché de Noël

Grâce à sa quarantaine d'exposants et à la grande diversité de produits proposés, la salle des Augustins était très fréquentée ce samedi 10 décembre.

Récré 'O'Bus fête Noël

Le 15 décembre, l'association Récré'O' Bus a fêté Noël à la salle Multi-Loisirs de St-Savinien.

Les 57 familles adhérentes, les membres du conseil d'administration et les élus de la Communauté de communes du Pays Savinois y étaient conviés. Au total, 80 personnes participèrent à cette soirée (parents, enfants, bénévoles, salariés). Pour la première fois, l'animation a été confiée à une professionnelle du spectacle pour jeunes et enfants, « Mademoiselle Lö ».

Les familles ont pu ensuite consulter l'album photos de Récré'O' Bus et acquérir des objets décorés par les enfants en faisant un don à l'association, des livres ont également été achetés pour les enfants qui fréquentent Récré'O' Bus.

Cette soirée très chaleureuse s'est terminée par le pot de l'amitié où petits et grands ont pu partager les gâteaux préparés par les parents. Un sachet de bonbons a été offert à tous les enfants et une entrée gratuite au parc d'animation « Les petites Canailles » a été remise aux familles (grâce à la générosité de la gérante du parc).

Mademoiselle Lö

Le Père Noël chez les pompiers

Le 17 décembre, le Père Noël, avec quelques jours d'avance, est venu rendre visite aux enfants des sapeurs pompiers de St-Savinien. Le chef de corps, le capitaine Bruno Roy, a convié tous les sapeurs pompiers accompagnés de leurs conjointes et conjoints pour fêter le passage du Père Noël à la caserne. Petits et grands sont repartis avec des cadeaux. Les anciens sapeurs pompiers, accompagnés de leurs épouses, étaient aussi de la fête.

Les Nouillers

Club de pétanque Les Amis des Nouillers

Suite à l'assemblée générale du club de pétanque Les Amis des Nouillers, qui a eu lieu le jeudi 15 décembre, le bureau de l'association a été renouvelé :

Michel Daugas, président.

Emile Régnier, vice-président.

Gilles Audebert, trésorier.

Robert Guillot, secrétaire.

Votre correspondant dans le canton de St-Savinien :

Daniel Robert
06 43 89 76 53
redac17350@gmail.com

Lieudit « Les Garlopeaux »
17350 St-Savinien

Taillant

La disparition d'Alain Guérin, adjoint au maire

Décédé ce 8 décembre à l'âge de 55 ans, Alain Guérin était adjoint au maire depuis 2001. Même si l'essentiel de son activité était consacré à son exploitation agricole de la Galernerie, Alain Guérin s'investissait également en tant que bénévole au Comité des Fêtes de Taillant.
Ce village était sa vie, son univers. Élu comme conseiller municipal en 1983, réélu au premier tour en 1989, 1995, 2001 et 2008, travaillant sans relâche et doué dans tous les corps de métier, il était toujours présent quand il fallait aider la municipalité.
Hélène Preteseille, présidente du Comité des Fêtes, témoigne : *« Le Comité des Fêtes est en deuil. Dès la création du comité, Alain s'est investi sans compter son temps, le tandem, les soirées jeux, et bien sûr la brocante. Il aimait lui-même chiner et dénicher la balance qui manquait à sa collection. La préparation des terrains était son affaire, il passait des heures le soir sur le papier et le lendemain, il arpentait le terrain de long en large et il traçait, et c'était toujours prêt à temps. Vingt-deux brocantes ont ainsi passé avec un succès grandissant, il en était l'artisan. Tous les bénévoles se joignent à moi pour l'embrasser une dernière fois. »*

François Bourgeois, maire de Taillant, de son côté, se souvient : *« Mon arrivée à Taillant en 1988 correspondait avec la création du Comité des Fêtes. C'est à ce Comité des Fêtes que je le découvrais. Nous faisions tous deux partie du bureau. Son investissement était total et il devint rapidement "Monsieur Placement" des exposants. C'est une tâche difficile qu'il accomplissait avec sérieux et philosophie. Il ne laissait rien au hasard et il trouvait toujours une solution aux exposants de plus en plus pointilleux au fil du temps. Ses préoccupations étaient nombreuses : la santé de ses parents, la réussite de ses enfants, sa santé qui déclinait, comme dernièrement sa vue, et l'avenir de la Galernerie. Je lui dis merci pour l'aide qu'il m'a fournie et la contribution qu'il a apportée à Taillant ».*
Né le 2 novembre 1956 à St-Jean-d'Angély, fils de Germaine Tabuteau et Jean Guérin, Alain Guérin obtint son brevet des collèges au collège de St-Savinien et les diplômes d'exploitant agricole au lycée Georges Desclaude à Saintes. Dès 18 ans, il s'associa avec ses parents à la ferme familiale de la Galernerie. Marié à Marie-Rose Rodriguez, il était père de deux enfants, Marina et Armand.

Né le 2 novembre 1956 à St-Jean-d'Angély, fils de Germaine Tabuteau et Jean Guérin, Alain Guérin obtint son brevet des collèges au collège de St-Savinien et les diplômes d'exploitant agricole au lycée Georges Desclaude à Saintes. Dès 18 ans, il s'associa avec ses parents à la ferme familiale de la Galernerie. Marié à Marie-Rose Rodriguez, il était père de deux enfants, Marina et Armand.